



LE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

**LE MONDE DE L'EXCLUSION
ET LE MONDE DE LA HAUTE PERFORMANCE,
UNE RENCONTRE**

21 octobre 2010

En partenariat avec l'ONSMP/ORSPERE



ONSMP-ORSPERE

SOMMAIRE

ACCUEIL

Monsieur Alexandre Fredericq, Directeur du Foyer Notre Dame des Sans-Abri.....3

INTRODUCTION

Monique Escoffier, Administratrice du Foyer, Responsable des bénévoles de l'Action Familles. 6

INTERVENTIONS

Bernadette Angleraud, Professeur d'histoire en classe préparatoire aux grandes écoles

L'histoire de l'accompagnement et de ses évolutions, de la révolution française à nos jours 8

Christian Laval, Sociologue à l'ORSPERE-ONSMP

François Boursier, Historien et Conseiller Technique à l'URIOPSS Rhône Alpes

Etat des lieux du besoin d'accompagnement dans notre société actuelle, sur le territoire national et au-delà des frontières..... 17

Lee Harvey Asphalté et Cocteau Mot Lotov du duo Un deux ground/Gertrude II . 27

TABLE RONDE - 1^{ERE} PARTIE

« L'accompagnement de l'exclusion dans le monde de la grande précarité et l'accompagnement dans le monde de la haute performance » 30

Camille BOUVIER, Assistante Sociale, Responsable adjointe des Accueils de Jour du Foyer Notre Dame des Sans-abri 32

Pierre-Michel Crochet, Entraîneur de l'équipe de France de canoë Kayak (2001-2008), chargé de l'aménagement de la formation et de l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau de la région Rhône-Alpes..... 38

2^{EME} PARTIE

"L'accompagnement des Roms migrants par les réseaux associatifs militants, le cas de Saint Etienne"

Geneviève Decrop, sociologue, membre de l'association Solidarité avec les Roms de Saint Etienne..... 45

Guillaume Prate, Responsable du coaching à la Société Générale, Paris..... 52

Lee Harvey Asphalté et Cocteau Mot Lotov du duo Un deux ground/Gertrude II . 60

SYNTHESE DE LA JOURNEE

Jean Furtos, Psychiatre, Directeur Scientifique de l'ONSMP-ORSPERE 62

CLOTURE DE LA JOURNEE,

Benoît Viannay, Président du Foyer Notre Dame des Sans-Abri..... 68

ACCUEIL

Monsieur Alexandre Fredericq, Directeur du Foyer Notre Dame des Sans-Abri.

Je remercie Dominique Baulier, et tous les intervenants venant d'horizons différents avec des pratiques d'accompagnement différent.

Je tiens à rappeler que l'accompagnement est extrêmement important pour notre association. Le Foyer a modifié son slogan autour des années 2000-2002. Autrefois le slogan était « *accueillir, loger, insérer* » ; depuis un peu moins de dix ans, nous avons rajouté dans notre slogan « *accueillir, héberger, accompagner, insérer* », ça peut ne pas sembler important mais pour nous ça veut dire beaucoup. Deux choses, d'abord : le foyer voulait rappeler que son action était aussi essentielle dans l'accompagnement que dans l'hébergement mais ça, à la limite c'est la vie du foyer ; ça faisait aussi partie d'un mouvement de fond plus important et plus général qui a mis du temps à s'installer et qui aujourd'hui a pratiquement gagné la partie. Mais il ne faut jamais baisser les armes pour rappeler que sans accompagnement l'insertion quelle qu'elle soit est absolument impossible. On peut dire que l'on peut monter des dispositifs d'accueil d'urgence, d'hébergement, d'insertion, d'atelier d'action de santé, mais s'il n'y a pas d'actions fortes, des moyens forts alloués à l'accompagnement, ces actions sont vaines.

Hier soir, plus de 200 personnes ont dormi à la rue, le département du Rhône étant incapable d'absorber cette demande malgré le nombre très important de places existantes. Il y a toujours 150 à 200 personnes qui dorment dans la rue et qui n'ont pas de solutions offertes par les dispositifs. Il est évident qu'il faut répondre à ce scandale par des offres d'accueil, des offres de mise à l'abri et des modes d'hébergement. Mais nous ne faisons pas partie de ceux qui pensent qu'un simple hébergement, un simple logement résoudra la situation à long terme des personnes sans-abri. Je dis que c'est un mouvement de fond qui s'est installé depuis longtemps. Il y a eu des cris successifs où on répondait aux besoins des personnes sans-abri uniquement par « *construisez des logements, construisez des*

logements ». Aujourd'hui, sans accompagnement, le logement n'est rien. L'accompagnement doit se faire partout, en institution, hors institution, dans la rue, dans le logement, c'est la pratique des salariés et bénévoles du foyer. Au foyer, plus d'une centaine de salariés interviennent avec des missions éducatives et d'accompagnement, et à peu près 600 à 700 bénévoles interviennent quotidiennement pour accompagner les 400 usagers qui viennent à nous. C'est vous dire qu'on essaye de s'approcher de l'accompagnement.

Il faut se souvenir que si l'accompagnement au foyer a un caractère traditionnel, il y a aussi des caractères innovants. Quand Gabriel Rosset, notre fondateur, a construit des cités d'urgence, justement du logement, il avait pensé installer, instaurer autour de la famille une cellule d'accompagnement pour permettre l'intégration des émigrés, pour permettre aux enfants d'aller au soutien scolaire après les cours, pour apprendre la langue française aux parents, pour inscrire les parents dans les dispositifs sociaux. Et 40 ans après, avec l'aide du Conseil Général, le Foyer a recommencé cette action dans les cités, réinstaller des équipes éducatives, avec cette fois plus de salariés et avec des bénévoles. Monique est la spécialiste au foyer de l'accompagnement et de la formation des familles hébergées par le biais de l'intermédiation locative. Il y a une véritable tradition au long court de cette formule d'accompagnement. Tradition, mais aussi innovation parce que, dans quelques jours, le Foyer va se lancer un véritable défi, essayer d'accompagner une population pour nous extrêmement nouvelle. C'est la population des personnes avec animaux. Il existe très peu de place d'hébergement et de modalités d'accompagnement pour des personnes que vous croisez dans la rue avec des animaux domestiques et principalement avec des chiens. On a été interpellés par un mécène, par des collectivités ; la genèse du projet est dans le 8^{ème} arrondissement. Dans quelques jours, si la commission de sécurité nous donne son aval, le 8 novembre prochain, nous allons nous lancer dans la grande aventure de l'hébergement et de l'accompagnement. Pour commencer, une dizaine de personnes avec chiens dans un hébergement absolument particulier qui leur garantira de vivre avec leur animal et travailler avec des équipes dédiées à un accompagnement et à une orientation en vue d'une insertion. C'est pour nous un défi, car il existe peu de modèle d'accompagnement avec animaux. C'est une population pour qui l'animal est un moyen de protection dans la rue mais aussi à son corps défendant, et sans doute inconsciemment pour le maître, aussi un moyen qui empêche l'humain de pouvoir

s'insérer car c'est difficile, il n'y a pas de place d'hébergement avec animaux, on ne rentre pas dans un centre d'hébergement. Il est difficile avec un animal de s'inscrire dans un processus. Mais aussi cet animal est le dernier lien affectif et relationnel qui existe avec cet être humain. Voilà une modalité d'accompagnement que nous allons découvrir. Partons le plus humblement possible, et je crois que ça pourra être l'occasion, dans les mois qui viennent, d'une expertise, d'un audit, d'un retour sur expérience.

Je vous remercie encore pour votre participation à ce colloque. Ces colloques sont très importants pour nous. Ca nous rappelle notre mission et ce qui est écrit dans notre statut, notre mission d'interpellation, de réflexion et d'alerte du grand public sur la question des personnes sans-abri. Tout comme l'accompagnement, l'action des associations telles que la nôtre n'est rien si nous ne réfléchissons pas, si nous ne partageons pas nos expériences, si nous ne venons pas nous enrichir des autres pour améliorer nos propositions.

Je vous souhaite de vous enrichir au contact des intervenants et des conférenciers.
Bonne journée.

INTRODUCTION

Monique Escoffier, Administrateure du Foyer, Responsable des bénévoles de l'Action Familles.

Je vais vous expliquer un petit peu quelles ont été nos intentions et nos décisions. Je parle au nom du groupe qui a organisé cela avec un certain nombre de bénévoles du relais SOS. Nous avons été chargés, puisque c'est l'année d'anniversaire des 60 ans du foyer, de parler de l'accompagnement. Aujourd'hui, lorsque l'on parle d'accompagnement, il y a beaucoup de questions qui se posent. On entend parler de l'accompagnement par les médias dans tous les domaines. Ce que notre groupe a voulu faire de cette journée, c'était un temps qui permette à chacun de décoller du terrain dans le travail social, l'accompagnement. On sait ce que c'est, on y est confronté en permanence. Ce qu'on voudrait, c'est que chacun puisse se ressourcer aujourd'hui en s'ouvrant à d'autres horizons pour ensuite revenir, enrichi, au quotidien. L'accompagnement, ses besoins et ses pratiques se développent beaucoup à l'heure actuelle et comment en parler en une seule journée ? Je voudrais rappeler qu'à l'horizon du mot accompagnement, il y a le très vieux mot français « cum panis » qui veut dire : « avec qui on partage le pain ». Alors pour partager avec vous notre curiosité sur ce vaste sujet, nous avons construit la journée sur deux temps :

D'abord connaître l'accompagnement en revisitant son évolution dans l'histoire pour y retrouver ce que nous ont transmis des générations d'accompagnants. On ne peut pas aujourd'hui faire de l'accompagnement sans se souvenir du passé. C'est Bernadette Angleraud, historienne, qui nous aidera à franchir les étapes du temps ; ensuite Christian Laval et François Boursier exploreront à travers l'économie et la sociologie l'état des lieux, les pourquoi et les comment de l'accompagnement actuel en France et au-delà des frontières, et développeront ce qu'est l'accompagnement dans nos sociétés et qu'elles en sont les raisons.

Dans un deuxième temps nous avons choisi d'aller visiter des domaines particuliers de l'accompagnement puisqu'il fallait faire des choix. Faisant des détours inhabituels du côté de pratiques et d'autres pratiques où se rencontrent accompagnants et

accompagnés. Cet après-midi, il y aura une table ronde sous la direction de Jean Furtos, qui est intervenant au foyer et Directeur scientifique de l'ORSPERE. Il y aura quatre interlocuteurs qu'on ne doit pas s'attendre normalement à trouver lorsque l'on pense qu'accompagnement rime seulement avec exclusion et précarité. L'après-midi, aux côtés de Geneviève Decrop qui est accompagnante de Roms, et de Camille Bouvier qui est responsable adjointe des accueils de jour, nous trouverons Guillaume Prate qui est coach et responsable du coaching à la Société Générale, et Pierre-Michel Crochet qui est coach de sportifs de haut niveau. Nous espérons, à partir de leur présentation, leur discussion, leur confrontation, trouver des chemins de pensée élargie et étonnants certainement. Mais il y a des risques à faire ce genre d'intervention. Quels risques ? Le risque de trouver des divergences mais surtout des concordances, des points communs, des chemins de rencontre des rapprochements inédits. Nous attendons ce regard nouveau sur nos propres pratiques et si nous repartons ce soir avec quelques idées nouvelles qui auront été semées et qui ne demanderont qu'à germer, alors, ce temps d'accompagnement aura apporté ses fruits. Et puis cette journée sera ponctuée de temps fort par un personnage qui va être à l'écoute et silencieux pendant toutes les interventions. Il se présentera lui-même tout à l'heure, il est assis là. Puis il bondira sur la scène pour nous renvoyer en un feu d'artifice poétique et provocateur nos mots, ses propres mots qui seront les reflets et les miroirs de nos consciences et de nos inconscients. J'ai nommé le slamer Lee Harvet Asphalté. Enfin notre Président Benoît Viannay mettra un terme à cette journée.

Nous allons écouter Bernadette Angleraud qui va nous entraîner dans l'histoire à la redécouverte de l'accompagnement et de ses évolutions, de la révolution à nos jours. Bernadette vous avez beaucoup travaillé sur l'accompagnement social, spécialement à Lyon vous enseignez l'histoire en grande école et vous êtes auteur de plusieurs livres.

INTERVENTIONS

Bernadette Angleraud, Professeur d'histoire en classe préparatoire aux grandes écoles

L'HISTOIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE SES EVOLUTIONS, DE LA REVOLUTION FRANÇAISE A NOS JOURS

L'HISTOIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Dans le terme d'accompagnement, il y a l'idée de partenariat, de partage du même pain, « cum et panis », mais aussi de tutorat. C'est un terme peu usité en histoire, on parle davantage de charité, d'assistance, de solidarité, ce qui met en jeu différents acteurs : les églises, les Etats, les particuliers qui, au nom de différentes valeurs, font cet accompagnement. Ce dernier peut prendre différentes formes : aide matérielle, prise en charge ou simple présence.

Il ne s'agira pas de traiter le sujet des origines à nos jours, mais de centrer l'approche sur une période charnière, les XIXe-XXe siècles, qui voient la figure de l'accompagné évoluer de l'assisté à l'assuré, du miséreux secouru à l'ayant droit. Il s'agira de resituer cette problématique dans des contextes différents, avec des enjeux divers : moralisation, ordre sociopolitique, égalité sociale.

1 - La rupture de la Révolution française

1.1 Les prises en charge traditionnelles

La société traditionnelle était basée sur un ordre socio-politique qui faisait du plus puissant (roi, seigneur, maître) le protecteur naturel de l'inférieur. Ce devoir d'assistance s'appuyait sur la religion qui définit la charité comme une vertu théologique, expression de l'amour divin et de son corollaire, l'amour du prochain. Ce lien vertical est renforcé par des structures qui prennent en charge de façon plus globale l'aide aux démunis. Ce sont les confréries, les bureaux de charité qui, au niveau des paroisses urbaines, distribuent de la nourriture (ce sont les marmites) ; ils soignent aussi, et les Hospitaliers-Veilleurs accompagnent. A ces actions dans la tradition de St Vincent de Paul s'ajoutent des groupements laïques et d'institutions.

On peut évoquer les solidarités qui se jouent entre égaux, au sein des corporations, devoir d'entraide entre pairs, impact d'institutions telles l'Aumônerie générale à Lyon qui, depuis le XVI^e siècle, lutte contre la misère par des distributions de pain, mais aussi grâce à une réinsertion par le travail. De façon plus générale, c'est aussi la figure du pauvre, visage du Christ, qui doit être assisté par la communauté, même si les choses évoluent au fil du temps et que, dans le contexte d'un Etat de plus en plus policé, le pauvre devient le marginal, le fainéant, le parasite.

1.2 La rupture révolutionnaire

Or, la Révolution en mettant fin aux privilèges, en proclamant l'égalité, bouleverse cet ordre. Tout l'équilibre socio-politique est bouleversé avec la fin de la Monarchie absolue, avec une déstabilisation de l'Eglise qui perd sa position dominante. L'Eglise est dépossédée de ses possessions par la nationalisation des biens du clergé et l'abolition de la féodalité met fin aux obligations de protection contre l'obéissance. Par ailleurs, au nom des principes d'égalité et de laïcité, l'Etat se fait social, affirmant un devoir à l'égard des plus démunis. Dès 1790, la loi du 17 novembre fait passer les enfants trouvés ou abandonnés de la protection et juridiction seigneuriales à celles de l'Etat. Dans chaque commune doit être formé un bureau de bienfaisance pour la distribution des secours à domicile. L'Etat se substitue donc aux particuliers et à l'Eglise dans l'accompagnement des plus démunis pour pallier les inégalités économiques et sociales.

2- Entre pragmatisme et mission

2.1 L'irruption des œuvres

Malgré leurs engagements, les pouvoirs publics sont assez vite ramenés à une réalité difficile à assumer. Les turbulences révolutionnaires ne sont guère favorables à une prise en charge autre que dans les principes. Les régimes qui succèdent à la Révolution et à l'Empire ne sont guère mieux armés. Cela d'autant plus que le nombre de demandeurs ne cesse d'augmenter. De fait, au XIX^e siècle, s'enclenche la révolution industrielle qui fait affluer vers les villes quantité de migrants en quête de travail dans les usines ou ateliers. Or les villes ne sont pas préparées à accueillir

cette population surnuméraire, les logements y sont insuffisants, les conditions de travail très difficiles, cf les descriptions des médecins hygiénistes (tels Villermé) ou du roman. Misère maximale dans les grandes villes du Nord de la France. Cette nouvelle pauvreté ne bénéficie d'aucune prise en charge, puisque les confréries et l'entraide au sein des corporations ont disparu.

Dans ce contexte, l'Etat ne peut subvenir aux besoins, les bureaux de bienfaisance font appel aux particuliers « bénévoles », mais surtout se mettent en place des structures qui se fixent pour mission d'aller vers ces miséreux pour les aider. Ce sont les œuvres. A l'échelle des paroisses se multiplient les initiatives, les Marmites nourrissent, les Vestiaires habillent, les Veilleuses soignent. Toutes répondent au même schéma, l'initiative est souvent prise par le curé du lieu qui fait appel à des bonnes volontés qu'il trouve dans le milieu bourgeois. Les hommes apportent les financements et se chargent de la gestion, leurs filles et épouses constituent les forces vives du projet. Ce sont les dames patronnesses qui se partagent les familles du quartier à assister. Elles se rendent au domicile des assistés, leur apportent aide en nourriture, bons de charbon, vêtements et se font éducatrices, leur donnant des conseils d'éducation des enfants, de tenue du ménage, assortis de notions religieuses, car la visée est aussi l'évangélisation.

A une autre échelle, certaines œuvres se créent pour les habitants de toute une ville, voire disposent à échelle nationale de filiales dans différentes villes. C'est le cas de la Société de charité maternelle qui a des antennes dans la plupart des grandes villes françaises. Son objectif est l'accompagnement des mères de famille en leur apportant layettes, aides financières et en leur prodiguant des conseils. A Lyon, ville des aumônes, les œuvres sont nombreuses. En 1900 l'Abbé Vachet en compte plus de 200. Progressivement, ces œuvres s'attèlent à toutes les souffrances sociales, privilégiant les exclus : - handicapés, incurables (Incurables d'Ainay où Adélaïde Perrin accueille des jeunes filles handicapées, le Calvaire reçoit des femmes atteintes de maladies incurables), exclus pour des raisons morales (les Refuges s'adressent à des jeunes filles en perdition qu'il s'agit de remettre dans le droit chemin).

Les femmes sont la cible privilégiée car elles sont considérées comme plus fragiles et menacées. Importance aussi des œuvres pour l'enfance : crèches, orphelinats, ou structures comme le Prado de l'Abbé Chevrier ou encore les Ateliers de l'Abbé Boisard.

2.2 Le paternalisme

Dans les villes minières ou les villes moyennes, c'est autour de l'usine que se structure l'aide avec le paternalisme. Le patron présente l'usine comme une grande famille dont il serait le père, le schéma féodal est revisité, le patron accordant protection à ses ouvriers et ceux-ci le respectant, lui obéissant. Concrètement, on propose un logement aux ouvriers au sein de cités ouvrières, on construit des dispensaires pour les soins, des écoles, on prend en charge les loisirs (de la chorale aux jeux de boules) et bien sûr on évangélise, ce qui se matérialise par la construction de chapelles voire d'églises. Les ouvriers sont pris en charge, accompagnés dans leur quotidien, toute la vie se déroulant dans l'orbite de l'usine.

Ces différentes actions sont révélatrices de rapports sociaux inégalitaires, à travers lesquels un bienfaiteur se penche sur quelqu'un qu'il considère comme inférieur, par sa situation économique, mais, tout autant, par sa différence culturelle. Les ouvriers, pauvres des villes sont « des barbares », selon les termes de St Marc de Girardin, car trop différents, il convient, donc de les éduquer, de les réintégrer dans la société en leur redonnant des valeurs perdues, notamment religieuses. L'assisté devra éprouver gratitude, reconnaissance à l'égard de celui qui l'assiste et la réussite du projet repose sur cette relation réussie.

3 - L'intervention de l'Etat

Cet équilibre va être interrompu par l'avènement de la troisième République en France qui retrouve les élans anti-cléricaux de la première République. Il s'agit d'affirmer l'Etat et les valeurs républicaines contre l'emprise de l'Eglise. La mise en place de l'école laïque, l'exclusion des congrégations, la séparation de l'Eglise et de l'Etat engageant la guerre contre l'Eglise à qui il s'agit d'ôter ses chasses gardées : l'école, le social, les soins. Sur le plan social, la troisième République réaffirme le devoir social de l'Etat dans un contexte où la question sociale est disputée entre différents acteurs : l'Eglise, les élites bourgeoises, mais aussi le mouvement ouvrier relayé par les partis progressistes, avec une importance du mouvement mutualiste. Dans ce contexte, l'Etat français, comme ses voisins, met en place une législation sociale qui jette les bases de l'Etat-Providence.

L'intervention de l'Etat dans le domaine social est aussi créatrice d'unité, de cohésion nationale, s'agissant de rallier les populations secourues et de leur permettre de participer à l'effort collectif (cf rôle de l'école dans un processus d'ascension sociale, vue comme un moyen de désarmer les oppositions sociopolitiques). Le dispositif législatif, dans un premier temps, s'articule autour de trois textes qui instituent l'assistance médicale gratuite (AMG) : « *tout Français malade, privé de ressources, reçoit gratuitement de la commune, du département ou de l'Etat, suivant son domicile le secours, l'assistance médicale à domicile ou, s'il y a impossibilité de le soigner utilement à domicile, dans un établissement hospitalier.* ». Le service des enfants assistés, mis en place par la loi de 1904, entend intégrer dans un cadre unique toutes les formes que peut revêtir l'enfance en danger, en prenant en compte les situations concrètes. Elle met en place différents statuts et modes de prise en charge et celle des vieillards, infirmes et incurables (« *tout Français, privé de ressource, soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable qui le rend incapable de subvenir, par son travail aux nécessités de l'existence, reçoit l'assistance de la commune* »). Ces trois lois forment ce que Colette Bec désigne sous le nom de « trilogie assistantielle » qui substitue au devoir moral d'aide un devoir légal d'assistance, présenté comme un des fondements de la République et de la démocratie.

Cependant ce cadre législatif pose les principes ; les pouvoirs publics ne disposent pas des moyens pour le mettre en œuvre ; c'est dans ces lacunes que peut s'instituer une collaboration entre acteurs privés et publics. Exemple, la loi de 1889 prévoit de déchoir de leurs droits parentaux les parents maltraitants, mais l'État ne dispose pas de structures d'accueil qui seront fournies par les refuges, les orphelinats privés qui obtiennent un droit de tutelle. De même les infirmes sont aidés financièrement par la commune, mais dans ce cas aussi on manque de structures d'accueil et le relais du privé est nécessaire, cf pour les enfants, les seules structures scolaires ou d'apprentissage sont fournies par les œuvres (ex la Fondation Richard ou les nombreuses associations se chargeant des aveugles). Il y a une collaboration forcée qui pose problème aux partenaires mais permet à l'Etat d'engager une politique sociale et aux acteurs privés de se maintenir.

La guerre va constituer un autre tournant, dans l'urgence : il faut mettre en place des structures de soins, d'aide aux familles. Le brassage qui s'opère dans les tranchées se poursuit à l'arrière où municipalités, industriels, médecins collaborent pour soigner les malades (les locaux sont des bâtiments publics ou privés fournis par des particuliers, les médecins viennent des hôpitaux publics et les infirmières sont d'anciennes dames d'œuvre), et accueillir les réfugiés...

Cette collaboration et cette prise en charge jointes au sentiment de culpabilité après-guerre conduisent à une seconde vague de mesures sociales dans l'Entre-deux-guerres :

-Lois d'aide aux familles nombreuses : Le décret du 30 avril 1920 prévoit des subventions départementales pour les ménages d'au moins trois enfants, tandis que la loi « d'encouragement aux familles nombreuses » du 15 juin 1923 réserve les allocations aux familles à faibles revenus ayant au moins quatre enfants de moins de 14 ans. A cela s'ajoute une série d'avantages, tels la réduction du temps de service militaire pour les aînés de fratrie de cinq, l'abaissement du loyer dans les habitations à bon marché (HBM), des facilités pour l'obtention de bourses scolaires ou la réduction des tarifs dans les chemins de fer.

-Prise en charge des orphelins de guerre qui deviennent pupilles, adoptés par l'Etat. Cette politique incitative trouve son aboutissement dans la mise en place d'un cadre général d'aide sociale avec le volet des Assurances sociales et celui des Allocations familiales. Après des débats animés, la loi du 30 avril 1930 instaure les Assurances sociales pour les salariés de l'industrie et du commerce. Elles prennent en charge les risques traditionnels : maladie (à laquelle est rattachée la maternité), invalidité, vieillesse et décès jusque là pris en compte par le secteur privé ou mutualiste. Auparavant, les aides ne concernaient que des individus dans le besoin, le bénéficiaire de l'Assistance médicale gratuite, de l'allocation journalière de huit semaines, prévue par la loi Strauss, et des primes d'allaitement relevaient de l'assistance, ne concernant que les femmes « nécessiteuses ». L'assurance-maternité-maladie-vieillesse couvre, de façon forfaitaire, toute la population. Dans les faits, ces compensations salariales ne sont accordées qu'aux travailleuses en dessous d'un seuil de rémunération. Le système d'assurances est complété par la mise en place des allocations familiales avec la loi du 11 mars 1932.

→ Passage de l'assistance à l'assurance : désormais, les œuvres ne perdent donc pas seulement une clientèle, mais c'est la conception traditionnelle de la charité qui est remise en cause. Il ne s'agit plus d'assister plus faible que soi, mais de responsabiliser les milieux les plus fragiles pour qu'ils se préparent à affronter, de façon autonome, l'adversité.

Rapport du projet de loi sur les assurances sociales : « *l'assistance publique constitue un progrès sur la charité et l'aumône du Moyen-âge ; la prévoyance représente dans cette évolution le stade le plus élevé, le plus digne du travailleur. La loi sur les Assurances sociales que nous vous présentons est la charte de la Prévoyance* »

Le système sera complété en 1945 par la mise en place d'un système général qui poursuit un triple objectif : unification, généralisation et extension des risques couverts (cf L'ordonnance du 4 octobre 1945 qui prévoit un réseau coordonné de caisses se substituant à de multiples organismes).

L'ordonnance du 19 octobre 1945 concerne les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès. La loi du 22 mai 1946 pose le principe de la généralisation de la sécurité sociale à l'ensemble de la population.

La loi du 22 août 1946 étend les allocations familiales à pratiquement toute la population et la loi du 30 octobre 1946 intègre la réparation des accidents du travail à la sécurité sociale.

Chant du cygne pour les œuvres ? Ou bien définition d'une autre mission de complémentarité et collaboration ?

Dans l'entre-deux-guerres, une autre évolution semble condamner la bienfaisance privée, s'agissant de la professionnalisation du social, avec l'apparition de nouvelles professions : infirmières (1922) et assistantes sociales (1932) qui semblent prendre le relais des dames de charité avec parfois les mêmes méthodes (cf visites des familles à domicile). Nouvelle donne pour les acteurs privés, la bonne volonté, le dévouement ne sont plus suffisants, nécessité d'acquérir des connaissances dans les domaines législatifs, sanitaires, médicaux.

Nécessité de trouver un nouvel espace dans le social, et c'est là qu'intervient la notion d'accompagnement. Les pouvoirs publics substituent à la charité privée un cadre légal de prise en charge, mais il manque la dimension d'accompagnement social qu'assuraient les acteurs privés. C'est dans ce travail d'accompagnement que les actions privées trouveront une raison d'être. Exemples des métamorphoses de deux œuvres parmi les plus anciennes à Lyon : -Le Calvaire créé en 1842 par Jeanne Garnier pour les femmes en fin de vie, est déclarée en 1920 comme association selon la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, trois ans plus tard. Cette reconnaissance s'explique par la médicalisation des structures ; ainsi les dames « agrégées » qui étaient chargées des soins doivent désormais avoir une formation d'infirmière. Le Calvaire s'impose donc comme une structure qui prolonge l'hôpital, accueillant des malades en fin de vie. Cette orientation fera du Calvaire une instance pionnière dans les soins palliatifs. En 1971, l'ancienne œuvre adhère au plan d'hospitalisation du Ministère de la Santé et prend le nom de Maison médicale Jeanne Garnier. A partir des années 1980, elle est reconnue comme un centre spécialisé dans les soins et l'accompagnement des malades, hommes et femmes, en phase terminale.

Autre exemple avec l'œuvre d'Adélaïde Perrin, créée en 1819, pour accueillir des jeunes filles handicapées physiques ou mentales. A partir des années 1920, les Incurables accentuent les dimensions éducative et médicale. Un médecin est rattaché à l'œuvre, tandis que sur les douze religieuses, l'une doit avoir reçu une formation de soignante (souci de compétence professionnelle). Si, dès les premiers temps, les pensionnaires avaient une occupation : pliage et mise en brochure des Annales de la Propagation de la Foi, à cette tâche s'ajoutent d'autres travaux. A la volonté de procurer à l'œuvre quelques revenus, s'ajoute le projet de donner à toutes les jeunes filles une formation, puis un travail, de façon à les responsabiliser. Cette vocation d'accueil de jeunes rejetées des systèmes éducatifs et, donc à la charge exclusive de leur famille, explique la pérennité jusqu'à nos jours de l'œuvre. Cependant, après 1945, la dimension médico-sociale ne cesse de se développer. Les religieuses, qui se partagent entre éducatrices et aides-soignantes, sont assistées d'une équipe formée d'un psychiatre, de kinésithérapeutes et d'une assistante sociale. Les Incurables d'Ainay continuent à accueillir des jeunes filles jusqu'à la fin de leurs jours, s'engageant à leur donner un travail, pour la plupart, à l'extérieur de l'institution.

La notion d'accompagnement a évolué au fil du temps. Au départ elle se fonde sur un rapport de protection et de formatage qui génère des relations de gratitude, d'obéissance de l'accompagné à l'égard de l'accompagnant. Dans un contexte de compromis avec les pouvoirs publics, cette prise en charge est vue comme un outil de paix sociale. Ce n'est que progressivement que s'opère la transition vers un partenariat en vue de l'intégration sociale de l'accompagné, donc d'une autonomie, d'une reconnaissance qui va au-delà du cadre juridique légal.

Christian Laval, Sociologue à l'ORSPERE-ONSMP

François Boursier, Historien et Conseiller technique à l'URIOPSS

Rhône-Alpes

ÉTAT DES LIEUX DU BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DANS NOTRE SOCIÉTÉ ACTUELLE, SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ET AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

François Boursier

Je vais faire la transition avec ce que vient de nous raconter Bernadette Angleraud et l'intervention que va faire Christian Laval sur cette question de l'accompagnement social en rappelant un certain nombre de choses et en même temps en renvoyant un certain nombre d'interrogations à Christian Laval sur cette problématique que nous renvoie aujourd'hui l'accompagnement social.

Première chose : on peut considérer que l'accompagnement a émergé dans notre société à un moment qu'on pourrait qualifier de fondateur et qui, quand on reprend les textes les plus importants, se situe aux alentours des années 1980-1990. Ça apparaît très nettement et ça veut dire que nous sommes là dans un contexte historique qui est marqué par la grande transformation du monde que nous avons à vivre, les bouleversements économiques, sociaux, scientifiques qui enclenchent une forme de déstabilisation de nos sociétés et une remise en cause de tout ce que nous a raconté Bernadette Angleraud. Nous entrons dans une nouvelle logique, peut-être même bien un nouveau modèle. C'est aussi une période qui est marquée, si je me réfère aux travaux de Marcel Gauchet (je fais allusion à un article qu'il a produit dans le numéro 160 de la revue « le Débat »), à une phase qu'on pourrait qualifier de juridique et anthropologique du processus d'individualisation, et qui fait que l'individu de ce début de XXI^{ème} siècle n'est plus du tout celui des autres périodes qu'évoquait Bernadette Angleraud. C'est un moment de notre histoire sociale et des politiques sociales qui est marqué par un double basculement. Je reprends les travaux et les réflexions de Jacques Donzelot sur cette question. Fondamentalement, on va passer progressivement d'une politique sociale à une politique qui se veut de compensation. Je repère comme historien le fait qu'avant de se lancer dans toute la législation

autour des politiques d'insertion à un moment donné, en 1981, dans une célèbre circulaire, le législateur, ne cernant pas la nouvelle donne sociale qui se présentait à lui, avait mis en avant le concept de handicap social. On ne parlait pas d'exclusion, mais de handicap social. On était dans la logique de compenser les handicaps que la société nous donne à la prise en charge ; et on passe de cette logique de compensation à une logique d'imputation, de mobilisation des personnes que l'on a à prendre en charge ; ce basculement s'opère avec un changement important autour de la double problématique des causes objectives et des causes subjectives de ce qui nous arrive. Ce qui est une manière de dire que là où autrefois on disait que le malheur qui arrivait à quelqu'un était lié à des causes objectives, on va dire que c'est la société qui est « responsable » et qui va donc compenser par ses interventions et ses politiques sociales. Mais on fait évoluer l'approche en disant désormais qu'il y a toujours les causes objectives, mais aussi des causes subjectives qui renvoient au sujet. Il me semble, et on verra ce que pense Christian Laval, que nous sommes dans un moment qui est assez fondateur de cette nouvelle approche et qui fait que l'accompagnement social a surgi non seulement comme concept mais comme nouveau paradigme pour ressaisir toute une série de problématiques et de manières de faire que nous avons à engager.

Il est nécessaire de se rappeler que, quand on dit que c'est un moment fondateur, nous avons deux lois qui permettent d'enfoncer les clous sur cette question de l'accompagnement social et de sa philosophie. D'un côté, la loi du premier décembre 1988 qui instaure le RMI, et dans la foulée, la circulaire de mars 1989 qui pour la première fois met en avant le concept d'accompagnement social. Désormais on aura à faire avec ce concept d'accompagnement social dans toutes les politiques, et j'ai presque envie de dire pour paraphraser un célèbre roman de Michel Houellebecq, on va entrer dans une sorte d'extension du domaine non pas de la lutte mais de l'accompagnement social. Nous en sommes là aujourd'hui, dans tous les secteurs, dans tous les domaines, on parle désormais d'accompagnement social. La deuxième loi est la loi symbolique du 2/01/2002 qui, au cœur de son dispositif dans son titre premier et dans la quinzaine d'articles qui débute le texte de loi, met en scène le droit des personnes dans les institutions. C'est-à-dire que l'utilisateur est une personne, l'utilisateur est un acteur, l'utilisateur a des droits, l'utilisateur est un citoyen, et donc on est bien dans cette nouvelle donne de l'évolution et en même temps de l'histoire de

l'accompagnement social. Pour terminer et renvoyer une forme de questionnement à Christian Laval, j'ai presque envie de dire qu'on pourrait s'interroger : de quoi l'accompagnement social est-il le nom aujourd'hui ? Qu'est-ce que l'on met derrière ce mot d'accompagnement social ? Est-ce que ça renvoie à de nouvelles postures professionnelles ? En 1995 l'UNIOPSS avait produit un ouvrage sur les pratiques d'accompagnement, les débats. Pour certains, « l'accompagnement social » on en a toujours fait, et c'était la nouvelle manière d'appeler ou de nommer le travail social. C'est une véritable question. Est-ce que cela renvoie à une nouvelle perception des liens sociaux ? Est-ce que c'est le nouveau temps du travail social de l'époque, du droit des usagers, et quand je dis le droit des usagers, je repense à un célèbre colloque organisé par la MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion) autour du concept « faire avec les personnes », co-construire les politiques et les dispositifs qui concernent les personnes, c'est une véritable question. C'est vrai aussi que ça n'est pas un hasard si ce concept ou cette idée ou ces pratiques d'accompagnement social vont surgir en même temps dans notre paysage que la notion de contrat, de contractualisation, de relation contractualisée entre les personnes. Je pense que l'on pourrait aller sans doute plus loin puisqu'on a bien vu que, depuis quelque temps, il y a une nouvelle évolution qui se fait jour, une nouvelle forme d'extension du domaine de l'accompagnement avec tout le discours qui est entrain de se construire autour du CARE, y compris même de la part de certains responsables politiques dans ce pays. Voilà les quelques questions que je voulais formuler et que j'adresse à Christian Laval que j'adresse à vous tous.

Christian LAVAL :

En abordant la santé mentale comme un volet spécifique de la santé publique, la thèse générale de cet article acte une différenciation conceptuelle entre systèmes de soins (psychiatrie) et santé publique (santé mentale). Classiquement, la santé publique tient compte du rôle des systèmes sociaux, du genre, des stratégies d'adaptation, de l'influence des styles de vie, et bien sûr des conditions de vie. En ce sens, une approche de santé publique en santé mentale ne peut faire l'impasse de la manière dont se reconfigure la question sociale en ce début du 21^{ème} siècle.

Un peu d'histoire ...La question du rapport entre maladie et pauvreté s'est posée lorsque les États se sont attribués une obligation d'assistance aux populations vulnérables : indigents, infirmes et plus largement enfants et vieillards. Depuis qu'ils se substituent aux modes d'assistance traditionnelle d'essence religieuse, ils ont hérité du devoir de s'occuper des pauvres. Par ce fait, pouvoir distinguer entre pauvres et malades est apparu dans le cadre des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance, une question de plus en plus cruciale. Mieux définir le type de relation entre santé et conditions de vie devient secondairement un préalable qui s'impose aux politiques. Il est possible de repérer dans ce travail de définition deux étapes historiques : une première étape consiste à objectiver au-delà des états de pauvreté, des faits d'inégalité sociale de santé. Une seconde étape, ayant intégré les inégalités de santé comme des données objectives, s'intéresse alors aux vécus subjectifs des personnes soumises à des processus de précarisation sociale. Elle authentifie, à côté de traitement inégalitaire, des processus subjectifs de vulnérabilisation sociale et psychique. Documentons plus précisément ces deux moments.

Pauvreté et inégalités sociales de santé

La pauvreté vise une partie plus ou moins importante (selon l'état de richesse d'un pays) de la population. Les pauvres sont dépourvus de patrimoine et de capital social et culturel tel qu'ils sont valorisés par la société du moment. Ainsi, selon les époques et les pays, les critères de mesure de la pauvreté varient. Autre variation, selon les époques et les pays, la pauvreté relève de politique de charité ou/et d'assistance et/ou de solidarité. Il s'agit soit de donner un peu plus à ceux qui n'ont rien, soit de redistribuer les richesses collectives de manière plus équitable. Dans le premier cas,

on peut authentifier des populations pauvres sans aborder la question des inégalités sociales de santé et surtout celles des causes économiques et politiques qui sont à l'origine de ces inégalités. Aujourd'hui, alors qu'il est établi que les populations pauvres sont plus malades et meurent plus tôt que les riches, le concept d'**inégalité sociale de santé** acquiert un sens précis. En vis-à-vis de celui de pauvreté, il vise l'ensemble structuré d'une société inégalitaire, parce que composée de classes, de genres, de catégories socioprofessionnelles différentes. En utilisant les statistiques épidémiologiques et les outils de la santé publique, cette approche par les inégalités sociales oblige donc les pouvoirs publics à forger des indicateurs et des tableaux de bord afin de mieux documenter leur décision. Lorsqu'il est avéré qu'il existe une relation étroite entre position sociale et état de santé (espérance de vie par exemple), ce constat devrait logiquement les amener à construire des politiques publiques modifiant la structure même de la société, les conditions de vie et de travail de la population et la répartition des richesses matérielles et immatérielles. La tâche devient alors immense car il faut que cette « révolution » soit portée par le plus grand nombre. Elle réside dans une évaluation ajustée des différentes dimensions de la société qui contribuent à produire des inégalités, à leur donner une pondération (entre logement et travail par exemple) et donc une cotation. Il s'agit surtout, opération encore plus complexe, de comprendre les différents processus réversibles et irréversibles qui sont à l'œuvre dans l'effritement de situations tant individuelles que collectives à l'origine d'un basculement durable dans la pauvreté et dans une santé dégradée. Dans une perspective systémique, la relation entre pauvreté et santé illustre les logiques circulaires où les problèmes se conjuguent et se renforcent les uns les autres. La probabilité d'un engrenage doit rendre l'observateur vigilant sur l'imputation des responsabilités au niveau individuel ou sociétal. Si l'on compare les trajectoires des enfants des familles qui «s'en sortent », avec ceux qui vivent dans la pauvreté, on confond les effets des dispositions individuelles avec les conséquences du fait de ne plus être pauvre!

Précarité sociale et vulnérabilité subjective

Les termes de précarité et de vulnérabilité, apparus depuis trois décennies dans les pays occidentaux, se différencient de la notion de pauvreté. Par l'insistance qu'ils pointent sur la fragilité des individus mais aussi sur la fragmentation du lien social, ils prennent sens dans des sociétés salariales, édifiées dans le courant du XX^{ème} siècle sur le modèle de l'état social et plongées secondairement dans la crise mondialisée du néolibéralisme financier. La précarité concerne de fait les modifications de la société salariale. Elle se caractérise principalement par la multiplication des emplois sans statut qui sont à l'origine d'un style de vie sans avenir assuré qui peut prendre différentes formes : itinérance, errance, ruptures de style de vie, instabilité psychoaffectives, éclatements des structures familiales. Il convient de différencier une vulnérabilité constitutive de chaque être humain qui ne peut pas vivre seul, d'une vulnérabilité exacerbée par la conjoncture sociale. Alors que la vulnérabilité constitutive appelle à la constitution de solidarité et de reconnaissance familiale et communautaire, dans le contexte social actuel, ces liens sont soumis à des forces puissantes de fragmentation produisant des individus obnubilés par l'obsession de la perte possible d'objets, de relations, de place. La notion de « désaccordage » proposée dans un précédent travail (Laval, 2009) rend compte du changement en cours. Dans la période actuelle, le cœur de cible des politiques de santé publique en santé mentale vise moins les pathologies que la souffrance psychique ou plus précisément différents types de liens sociaux en souffrance ; dit autrement, la santé publique s'insère dans un constat socio-anthropologique qui conjugue précarité sociale et vulnérabilisation subjective. En se préoccupant de fragmentation du lien social, elle ne vise plus seulement une politique de réduction des inégalités sociales de santé comme c'est le cas lorsqu'elle traite de la pauvreté. Lorsque l'instance sociale (empruntant le discours de la santé publique) authentifie des processus de déliaison sociale à grande échelle, alors différents troubles de santé s'envisagent comme des états articulés de perte de lien, de mésestime de soi, de désamour des autres (au sein du tissu familial et communautaire), de perte de la place réelle et symbolique dans le fil des générations.

En vis à vis de ce constat, promouvoir du lien « positif » dans un monde vulnérable devient le mot d'ordre du moment. Pour ce faire, les acteurs sociaux, dont les professionnels soignants, doivent mieux comprendre comment la société produit ou non des liens sains et non morbides. En vis à vis de cet enjeu, les tableaux de bord, les indicateurs de santé, et même plus largement l'épidémiologie ne sont plus des outils suffisants pour agir sur la prévention des troubles. La santé publique, initialement au service de la réduction des pathologies et plus largement de « l'hygiène » du corps social, doit reconfigurer sa technologie et ses outils. Hissée au niveau d'un dispositif de gouvernance, au nom d'un imaginaire du « bien-être en lien », elle tente alors de se forger une légitimité nouvelle en multipliant des programmes de prévention des troubles et de promotion du bien-être tous azimuts qui tentent de rattacher entre elles des subjectivités saisies sur le vif de leur fragilité. Afin de mieux appréhender ce changement de programme, une perspective critique de la santé publique devient alors nécessaire.

De la nécessité de la critique comme travail trans-disciplinaire

La santé publique en santé mentale est à la fois un savoir et un savoir-faire, une méthode mais aussi une vision du monde qui se pose en vis à vis d'autres visions parfois antagonistes.

Une telle expertise : « *si fondée soit-elle au regard d'une production scientifique qui a progressivement acquis, au travers de ces instruments de validation et de ses stratégies de reconnaissance, droit de cité dans le monde fermé des sciences biomédicales, n'épuise toutefois pas les significations des pratiques y compris discursives de la santé publique* »¹. Face aux enjeux économiques, normatifs, scientifiques et sociaux qu'elle véhicule, une critique de la santé publique est devenue un exercice légitime. Deux positions critiques sont identifiables : la première de nature politique, dans la foulée de Michel Foucault, associe santé publique et bio pouvoir. Une seconde, de nature plus anthropologique, associe santé publique et procès de subjectivation. Afin d'aiguiser l'esprit critique du lecteur, présentons ces deux approches.

Une grande partie de la première critique part du constat d'une extension exponentielle du champ de la santé publique (dont la santé mentale fait partie).

1 Dozon et Fassin, critique de la santé publique page 8, Bolland 2001

Extension qui signerait le passage d'une société disciplinaire à une société normalisatrice des conduites et des comportements. La santé publique étant à l'extrême limite comparée à une bio-police, participerait à un gouvernement des corps et des psychismes de type bio-médical qui s'appliquerait d'autant plus que les gens seraient sans défense. La rationalité de cette bio-politique est à comprendre par le fait qu'en s'occupant de la vie et de la mort de la population, les États renforceraient leur puissance de contrôle sur la société. Ils seraient légitimé à intervenir sur des sujets aussi variés que l'alimentation, le milieu familial, la sexualité, la reproduction ; la santé psychique, etc.

Cette orientation extensive est le terreau sur lequel germe une seconde ligne critique. Celle-ci part du constat qu'il existe un rapport étroit entre normalisation des conduites et pratiques de soi. Dans cette optique, le style de gouvernance auquel appartiendrait la santé mentale serait aussi celui de l'auto gouvernement de soi. Le domaine qui lie précarité sociale et vulnérabilisation subjective serait devenu l'un des hauts-lieux où s'expérimenterait le mieux le management de soi-même (jusqu'à l'auto exclusion!). Il s'agit moins ici de soigner le sujet contre les méfaits des pathologies mais de le sensibiliser à l'intérêt qu'il pourrait avoir à adopter une conduite positive concernant sa santé mentale et éventuellement celle de sa famille ou de sa communauté.

Cette double critique s'applique au champ de la santé mentale où elle a pris de l'ampleur ces dernières années, notamment dans la communauté des soignants. Il ne faut certainement pas jeter le bébé avec l'eau du bain, toutefois, elle doit-être entendue et à son tour, critiquée si besoin est. Un travail réflexif incessant oblige les professionnels du soin psychique à être conscients que les objets (pathologies et conduites humaines) de la santé mentale sont pour partie des construits sociaux. Ce travail réflexif est aussi de nature épistémologique. En synergie avec des travaux quantitatifs et statistiques, des recherches socio-anthropologiques et historiques sont certainement nécessaires pour continuer à remettre sur l'établi, chaque fois que nécessaire, les quatre grands axes structurants le champ d'investigation de la santé mentale, à savoir :

- la santé mentale est une discipline qui appartient de facto à la santé publique,
- le dégagement de la santé publique du paradigme curatif est un continuum historique,

- l'association entre inégalités sociales de santé et pauvreté est un fait objectif,
- en contexte de précarité, la question de la fabrication de la subjectivité est en train de donner lieu à une forme d'action publique risquée pour la liberté individuelle.

Confrontée à ces axes qui sont autant d'enjeux sociétaux, la santé mentale doit-être identifiée comme une activité politique dont la compréhension relève pour partie de la sociologie de l'action et des sciences politiques. C'est le processus même de construction du problème public de santé mentale qui est au fondement même de sa rationalité. La santé mentale est devenue une chose trop sérieuse pour être abandonnée aux seuls psychiatres et apparentés !

Références :

Astier I., 2007, *Les nouvelles règles du social*, PUF.

Brodiez A. (coord.), Von Bueltzingsloewen I., Eyraud B., Laval C. et Ravon B., 2008, *Lyon-Vulnérabilités 20^e siècle, projet de recherche ANR-MIRE, 2009-2011*, ISH-LHARA-CNRS. Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain*, Seuil.

Cantelli F. et Génard J.L (dir.), 2007, *Action publique et subjectivité*, DGLJ.

Dewey J., 1926, *Le public et ses problèmes*, traduction et préface de Zask J., Pau, Editions farrago, 2003.

Dumay S. , « Élaboration d'un réseau pour 'adolescents difficiles' », *Enfances & Psy* 2000/4 (n° 12)

Ehrenberg A., 2010, *La société du malaise*, Odile Jacob.

Ion J. dir., 2005, *Le travail social en débats*, La Découverte.

Ion J. et al., 2005, *Travail social et « souffrance psychique »*, Dunod.

Ion J. et Laval C., Ravon B., 2007, « Politiques de l'individu et psychologies d'intervention : transformation des cadres d'action dans le travail social », in Génard J.-L. et F. Cantelli (dir.), *Action publique et subjectivité*, DGLJ, 157-168.

Joubert M., 2003, *Santé Mentale, ville et violence*, Eres.

Lascoumes P. et Le Galès P., *Sociologie de l'action publique* 2007, Paris, Armand Colin, collection 128, 126 pages.

Laval C.), 2005, « Existe-t- il des facteurs de risque et de protection et comment les identifier ? Prévention et prise en charge des adolescents et des jeunes adultes », *Prise en charge de la psychopathie*, Audition publique de la Haute Autorité de Santé, paris, décembre.

Laval C., 2005, « L'extension de la clinique au sein du dispositif RMI », in Ion J. et al., *Travail social et « souffrance psychique »*, Dunod, 95-123.

Laval C. et Ravon B., 2006 (eds.), *Réinventer l'institution*, *Rhizome* - Bulletin national santé mentale et précarité, n°25, décembre, 80 p.

Laval C. et Ravon B., 2010, « Les 'ados difficiles', un problème public interinstitutionnel » *Rhizome* - Bulletin national santé mentale et précarité, n°38, avril, pp.14-15.

Laval C., Ravon B., « Relation d'aide ou aide à la relation ? », in Ion J. (dir), *Le travail social en débat(s)*, La Découverte, 235-250.

Ravon B. dir., 2006, *Travail social, santé mentale et nouvelles professionnalités ; Le développement des dispositifs d'accompagnement clinique de la souffrance psychique relative à la précarité sociale*, Rapport de recherche Crésal-CNRS/Projet Emergence – Région Rhône-Alpes.

Ravon B., 2008, « Souci du social et action publique sur mesure. L'expérience publique, singulière et critique des problèmes sociaux », *SociologieS*, Revue internationale de l'AISLF, Théories et recherches, mis en ligne le 30 octobre 2008. URL : <http://sociologies.revues.org/document2713.html>.

Soulet M-H, 2005, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée Plurielle*, n°2/2005, 49-59.

Vrancken D., Macquet C., *Le travail sur soi. Vers une psychologisation de la société ?*, Paris, Belin, 2006.

Zask J, 2003, « La politique comme expérimentation », préface à Dewey J, 1926, *Le public et ses problèmes*, Pau, Editions farrago.

Lee Harvey Asphalte et Cocteau Mot Lotov du duo « Un Deux Ground/Gertrude » II

Attention ! Attention ! Ceci est un attentat rhétorique, je suis un commando désintégriste et je viens prendre la parole en otage. Je veux voir toutes les oreilles en l'air et le temps de cerveau disponible en évidence. Ne jouez pas les héros et je ne vous ferai pas trop de mal.

Je suis un poète mal armé, mais équipé d'un gilet parabole d'épithètes chercheuses et d'allégories piégées.

Ceci n'est pas un exercice de style, je répète ceci n'est pas un exercice de style, je suis Lee Harvey Asphalte du groupe « UnDeuxrGround ».

Journal le monde du 21 octobre 2010, aujourd'hui page 11 : en France en ce moment le taux de chômage des 15-24 ans est de 68%, p19 : aujourd'hui 193 suppressions d'emploi chez Lejaby mais tout ne va pas si mal en ce moment. P16 : les ventes annuelles de foie gras ont augmenté cette année de 19%. A l'image de ce matin le climat général est glaçant, glaçant comme sans papier, sans domicile, sentiment d'insécurité, sempiternels discours politiques et 200 semblables dehors hier soir, vulnérables : triste inventaire à la Prévert ; pour faire disparaître les pauvres, on a inventé les précaires. Politiquement on préfère la pauvreté, ça s'éradique mais les ayants-droits, ça se réinsère. Tant en terme de précarité, Lyon a toujours été une capitale, la preuve, le pôle emploi se trouve rue de la Charité. Face à la solide aridité du monde du travail, où en sont les solidarités après l'église, l'Etat, demain les marchés ? Même si personnellement j'ai plus tendance à croire aux saints patrons qu'aux patrons, saint parce que pour l'instant ce n'est pas trop cela. Mais imaginez, venu du ciel, le marché tend sa main invisible pour venir en aide au plus défavorisés. Comment, en sponsorisant les SDF, MEDEF, c'est tout bénéf. Du Christ à la crise aujourd'hui la pauvreté ça se rentabilise. Vous pensez que j'abuse, si peu, prenez l'histoire des nécessiteux, des miséreux, nous sommes passé au cibergueux du HBM aux HLM sous perfusion de télé et de promo HM, les barbares étaient à nos portes, les canuts descendaient aux Terreaux armés de chansons et de

lampions. Aujourd'hui, ils sont devant leurs écrans plasma à regarder la ligue des champions. Parce que des communautés de paroisses du mouvement ouvrier désormais oubliées il ne reste que désarroi et angoisse. En vérité on ne pourra pas toujours inventer de nouvelles terminologies, on pourra toujours légiférer en 2010, le pauvre est un pestiféré, on se doute bien que ce n'était pas de sa faute, mais ça personne ne le remet en cause, mais il reste un envers qui il convient d'être méfiant, il boit au goulot, il a des fringues ringards, forcé qu'il ne trouve pas de boulot, la meilleure manière de l'aider, lui offrir un smoking et lui payer un coach, un relooking. Pour faire de lui un acteur social pour faire taire ses détracteurs, il faut qu'il ressemble à un consommateur. On nommerait ça, action de futilité publique. Je sais, ça fait cliché, surtout quand s'ajoutent les problèmes de psyché, mais à ça je retourne cette question aux psychiatres, aux travailleurs sociaux et aux bénévoles, c'est quoi devenir fou dans une société folle ?

Mais j'ai entendu qu'il fallait élargir le débat, c'est un bon début et c'est facile en ce moment dans la rue : ça gronde comme le métro sous nos pieds et sous la ficelle. 200 SDF sont à la rue et le reste de la population est dans la rue, puisque nous sommes à cours de mirage les abords des villes ressemblent à une cours des miracles, extinction du domaine de la lutte et extension du domaine de la chute. Il faut redéfinir un nouveau contrat social et oui nous avons entendu le discours du Care, mais nouvelles normes, nouvelles terminologies annonçant de futures guéguerres entre experts et fonctionnaires. De ce contrat, il ne restera que la révolte du promeneur solitaire. Il y a de l'accomplissement dans l'accompagnement. Paradoxalement, travailler avec des pauvres c'est enrichissant et en plus pour les plus motivés en quête de ce fameux espace de discussion n'hésitez pas à nous rejoindre à nos soirées, slam Cession. En attendant 200 personnes dehors ce soir, 200 personnes sous un pont où sur un bout de trottoir loin de notre Dame des Sans-abri, 200 colères froides s'expriment, mais sans un cri.

Mes amis, j'ai décidé de ne plus être sinistre alors pour sourire j'ai eu recours au cynisme, ça peut vous sembler balaise en ces temps de malaise, mais suivez-moi et vous saurez qu'on pourrait aller tellement plus loin parce que les pauvres ça peut être aussi sympa quand on les voit sur M6. On pourrait en faire une émission de télé réalité, on pourrait faire peut-être grincer quelques dents mais dans le fond quand on y réfléchit pourquoi pas on aurait qu'à les nommer, on aurait gardé les plus crades,

les plus puants ; peut-être que pour l'audimat ça pourrait être terrible, explosant je ne sais pas parce que voilà il faut chercher de l'innovation. Je parlais de sponsor peut-être qu'on devrait les faire jouer dans des pubs, leur faire passer des castings, je ne sais pas mes amis allons-y car voici notre mission, rentabilisons les pauvres, faisons leur gagner de l'argent et à nous aussi par la même occasion. Voici cette mission qui fut autrefois sainte dans cette belle ville de Lyon mais qui aujourd'hui nous concerne tous dans ce territoire. Alors je sais, ça peut vous sembler dérisoire mais nous autres à vouloir sauver les pauvres nous sommes obligés de toujours être sur le fil du rasoir. Alors je cherche de nouvelles solutions puisque les pauvres nous les voyons ici en ville pas dans la campagne rasante. Alors que faire puisque cette question me semble harassante et puis, entre nous, ce n'est pas très sexy, vous ne trouvez pas ? Alors je cherche qu'est ce qu'on pourrait trouver, la télé trop tard c'est mort, Internet peut-être on pourrait, je ne sais pas trouver des blogs de SDF, on les filmerait sous un pont toute la nuit et le premier qui trouve le premier clochard qui meurt a gagné un écran plasma ainsi qu'un abonnement de 1 an à notre Dame des Sans-abri Magazine. Je cherche, j'invente, je tente, puisqu'il est temps pour le changement. Alors j'y vais quitte à provoquer un certain dérangement, je tente de faire : est-ce qu'on pourrait trouver d'autres solutions, la rénovation c'est mort, peut-être qu'on pourrait trouver d'autres terminologies, voire une nouvelle ponctuation, ça ne changera pas le problème, mais peut-être l'angle de vision et pourquoi pas rajouter un temps soit peu de dérision puisque effectivement ça peut-être vite sinistre quand on prend les choses trop à cœur. Alors que finalement c'est simplement quelques pauvres qui ne peuvent plus grand chose pour le PIB de toute façon, vous voyez ce que je veux dire ? Alors peut-être que l'on devrait tenter dans ces voix là puisque l'époque est effectivement glaçante de cynisme mais d'humour noir alors que faire là-dessus, je ne sais pas. Il me semble que trop de rue ressemble aujourd'hui à un mouvoir et pour cela même si j'ai un sourire de façade ce qui me fait moins rire c'est que quand je vois un pauvre dans la rue c'est simplement comme si je me regardais moi dans un miroir. Merci.

TABLE RONDE – 1^{ERE} PARTIE

- Animation : Jean Furtos, Psychiatre, Directeur scientifique de l'ORSPERE
 - Camille BOUVIER, Assistante Sociale, Responsable adjointe des Accueils de Jour au Foyer Notre Dame des sans-abris
 - Pierre-Michel Crochet, Entraîneur de l'équipe de France de canoë Kayak (2001-2008), chargé de l'aménagement de la formation et de l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau de la région Rhône-Alpes
 - Geneviève Decrop, Sociologue, membre de l'Association Solidarité avec les Roms de Saint Etienne
 - Guillaume Prate, Responsable du coaching à la Société Générale, Paris
-

« L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EXCLUSION DANS LE MONDE DE LA GRANDE PRECARITE ET DANS CELUI DE LA HAUTE PERFORMANCE ». JEAN FURTOS

Cette table ronde va être en continuité thématique avec ce que nous avons entendu ce matin. Je dois dire que lorsque l'équipe d'organisation de cette journée l'a pensée, nous avons osé, d'une certaine manière, faire cette provocation de juxtaposer ce que nous appelons l'accompagnement de l'exclusion dans le monde de la grande précarité et l'accompagnement dans le monde de la haute performance. Chose qui, à ma connaissance, n'est jamais faite et peut avoir quelque chose de scandaleux. Comment, les plus pauvres qui, sous l'ancien régime, représentaient le visage de Jésus Christ pour une culture Chrétienne seigneuriale, sont revenus avec la République le visage de la fraternité bafouée, puis d'un point de vue cynique, peuvent être considérés comme le prix à payer pour que le système tourne. Et pourtant, il y a cette constatation qui concerne les associations comme Notre Dame des Sans-abri, il y a le fait que nous sommes dans une civilisation où quasiment tout le monde est accompagné : sans ordre de préséance, les adolescents, les parents, les mourants, les sortants de prison, les sportifs de haut niveau, les banquiers, les cadres supérieurs, les accompagnants eux-mêmes sont accompagnés par les analyses de la pratiques ; récemment, Valérie Colin, psychologue chercheuse à l'ORSPERE, me racontait qu'elle connaît une association européenne qui s'occupe de l'accompagnement des mères allaitantes. Vous voyez que cette notion

d'accompagnement au fond concerne quasiment tout le monde, et c'est ce que nous mettons en interrogation cet après-midi. Il va être question du contexte, la question des retraites, le contexte politique des Roms, les décisions qui ont été prises par l'Etat Français ; la situation de la mondialisation, la question des flux financiers, nous savons ça. Cela fait partie du contexte nécessaire à intégrer, mais l'objet de cette après-midi porte sur les processus, comment ça se passe, pourquoi ? Quels sont les résultats attendus ? Y-a-t-il des croisements, des ponts, des incompatibilités aussi ? C'est donc quelque chose d'un peu ascétique où nous essayons de comprendre ce qui se passe sans négliger pour autant le contexte extrêmement prégnant. Il y a quatre intervenants : commenceront Camille Bouvier, Assistante Sociale, responsable adjointe des Accueils de jour à Notre Dame des Sans-abri, qui nous parlera de l'accompagnement social dans ce cadre ; puis Pierre Michel Crochet qui a été entraîneur de l'équipe de France de canoë (2001-2008), chargé de l'aménagement de la formation professionnelle des sportifs de haut niveau de la région Rhône-Alpes, coach des sportifs de haut niveau. Vous nous préciserez votre travail car pour nous qui sommes pour la plupart dans le travail social ou le travail du soin, il y a des choses qui nous dépassent complètement, que nous connaissons seulement par la télévision qui ne font pas partie de notre professionnalité. Ensuite Geneviève Decrop interviendra dans la deuxième partie. Sociologue, elle a eu un certain nombre de fonctions et de travaux que je ne reprendrai pas maintenant, mais elle interviendra en tant que membre de l'association Solidarité avec les Roms à Saint-Etienne. Avec le grand écart de faire intervenir à sa suite Guillaume Prate, qui a eu deux vies. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il a commencé par être banquier dans une grande banque française pendant 20 ans, et a choisi de devenir coach des banquiers. En même temps, il a fait une formation et ouvert un cabinet de psychothérapeute privé. C'est une trajectoire singulière où j'avoue que, comme pour les coachs sportifs, je suis d'une vaste ignorance. Nous allons commencer par les deux premiers intervenants.

Camille BOUVIER, Assistante Sociale, Responsable adjointe des Accueils de Jour du Foyer Notre Dame des Sans-abri

Je travaille dans les accueils de jour du Foyer et c'est à ce titre là que je vais vous présenter l'accompagnement social.

En effet, pour ceux qui travaillent dans ces accueils de jour, l'accompagnement social est au cœur de notre travail et de nos préoccupations. Nous accueillons des hommes et des femmes qui vivent à la rue, en squat ou dans des logements qu'ils ont bien du mal à investir. Ceci étant, nous ne travaillons pas seuls ; le réseau est pour nous capital en termes de partage d'expérience, de répartition cohérente du travail et d'ouverture d'esprit vers d'autres publics, d'autres manières de travailler, d'accueillir et d'accompagner les personnes. C'est notamment grâce à ce travail là que je vais essayer de vous faire un état des lieux de l'accompagnement social à l'heure actuelle. Pour cela, il me semblait important de savoir d'où l'on venait. Je ne vais pas reprendre tout ce que Bernadette nous a dit ce matin, mais peu être garder quelques grandes lignes, l'idée notamment qu'on est passé au tout début d'une charité individuelle à une action sociale collective. Une autre idée forte que j'ai retenue de Bernadette est que, très vite, les bénévoles qui exerçaient cette charité individuelle ont éprouvé le besoin de se former, d'où la création notamment du diplôme d'Etat d'Assistante Sociale. Enfin dans les années 1980, les associations de lutte contre les exclusions ont fait naître pour la première fois la notion d'accompagnement social avec l'idée aussi que chaque accompagnement sera personnalisé et individualisé. Il n'empêche qu'à ce jour l'accompagnement social n'est pas le même pour tous. Pour certains publics, ça va être une obligation, je pense à tous les RMISTE, les RSA aujourd'hui, qui ont un certain nombre de droits et devoirs, et l'un des devoirs des personnes qui ont le RSA est de rentrer dans un accompagnement social. Ils n'ont pas le choix, c'est une obligation. Pour d'autres, l'accompagnement social peut être une chance. Je pense notamment à toutes les personnes qui ont eu un parcours de vie extrême, chaotique. Enfin pour d'autres, c'est un rêve, une utopie, et Geneviève nous en parlera tout à l'heure. Je pense aux déboutés du droit d'asile, je pense aux sans papier, à toutes ces personnes qui sont vraiment à la marge de tout ce qui est prévu dans l'accompagnement social.

Tout d'abord l'accompagnement social qui nous est demandé par les pouvoirs publics. Pour les pouvoirs publics l'accompagnement social est un investissement pour réintégrer les personnes. En effet, plus la personne est intégrable, plus les moyens mis en place par les pouvoirs publics pour son accompagnement seront importants. Je m'explique : les moyens mis en place pour l'accompagnement d'un RMISTE proche de l'emploi seront beaucoup plus importants que celui qui n'a pas de logement. C'est pourquoi je me permets de dire que les moyens mis en place pour l'accompagnement sont souvent proportionnels à la capacité de la personne à s'en sortir. Justement, quels sont les moyens qui sont mis en place. La tendance actuelle est bien de découper l'accompagnement en fonction des missions du service dans un souci de rentabilité. Chaque service devient spécialisé dans un domaine, des personnes se retrouvent alors à changer régulièrement d'interlocuteur en fonction de l'évolution de leur parcours. L'accompagnement perd alors son sens dans la mesure où le travail de confiance, de connaissance de l'autre n'est plus forcément possible. On oublie alors que la personne est un tout et que résoudre une seule partie de ses problèmes ne permettra pas pour lui un mieux-être. L'exigence de l'accompagnement est, elle aussi, proportionnelle à la capacité de la personne à s'en sortir. Autrement dit, encore une fois, un RMISTE proche de l'emploi qui ne se présente pas à ses rendez-vous (qui font partis des devoirs du RMISTE) peut avoir son allocation supprimée. Ca ne sera pas forcément le cas pour des personnes qui vivent à la rue, même avec un RSA. Enfin pour certains publics, on se rend compte que pour être accompagné il faut une demande très forte de leur part. Je pense aux retraités, aux personnes handicapées. Si elles ne viennent pas elles-mêmes taper à la porte de l'assistante sociale, personne ne viendra les chercher et on peut se demander alors ce qu'il en est de leur accompagnement. Le suivi des personnes à la rue, ou dans des situations très dégradées, ne se fait qu'assez rarement par les services du département. Ces personnes ne veulent pas rentrer dans le cadre rigide de ces institutions et c'est pourquoi on se rend compte que cela relève souvent des missions des associations. Les associations accompagnent aujourd'hui les personnes qui n'arrivent pas à entrer dans les critères de réintégration possible des pouvoirs publics.

L'accompagnement dans les associations se fait aussi par un autre biais. L'aide se fait souvent dans un premier temps sur un plan physique, les personnes poussent la porte des accueils de jour pour une demande souvent autre que l'accompagnement

social. Ils viennent pour manger, pour se restaurer, pour prendre une douche, poser leur bagage, et une fois que ces besoins dits primaires sont satisfaits, alors on peut imaginer un accompagnement social, parce que la personne dans sa tête est plus disponible. On ne peut pas demander à une personne de penser ou d'imaginer son intégration quand elle ne sait même pas où elle va dormir le soir ni où elle va poser sa valise. En aucun cas la demande d'accompagnement social n'est formulée au début. Ca se passe dans un second temps, elle arrive et elle peut émerger. De plus, pour les pouvoirs publics, le RSA est un moyen de s'intégrer pour les personnes à la rue. Le RSA est avant tout un moyen de vie, voire de survie. C'est pour cette raison notamment que l'exigence des pouvoirs publics envers eux ne sera pas la même. On leur demande une certaine paix sociale, c'est une sorte de contrat invisible qui les lie à la société. Ceci étant, les associations désirent maintenir leur niveau d'exigence : c'est souvent parce que l'accompagnant et l'accompagné seront exigeants l'un envers l'autre que l'accompagnement sera de qualité. Si l'on veut montrer à la personne qu'elle appartient à la même société que nous, alors il faut la traiter comme telle ; baisser le niveau d'exigence rabaisse la personne comme si elle n'était plus capable. Enfin, chaque accompagnement doit-être adapté à la personne et pas au groupe de personnes à qui on s'adresse. Autrement dit, on n'a pas un mode d'emploi pour accompagner les personnes à la rue ou un mode d'emploi pour accompagner un certain type de public. Chaque accompagnement sera personnel et unique. Pour nous les travailleurs sociaux, ou les accompagnants de façon plus générale, notre mission d'accompagnement social est bien aussi une façon de montrer que l'état de grande précarité dans laquelle se trouve la personne qu'on accompagne n'est pas tolérable. On n'accepte pas cet état là et on veut essayer de le montrer par notre accompagnement social. Nous attendons de l'accompagnement une relation de confiance et un dialogue authentique. Les projets de la personne sont souvent assez loin de ceux que nous avons imaginés pour elle. La confiance va permettre alors de mettre des mots dessus et de faire tomber le moule dans lequel on veut qu'il rentre et qui est malgré nous inhérent. Avoir un dialogue authentique signifie alors entendre la souffrance de l'autre, la réalité qui bien souvent nous fait nous même souffrir. C'est pour cela que le travail d'équipe est alors indispensable. Si l'on part du principe que pour qu'il y ait une rencontre, il faut qu'il y ait un certain niveau de confiance, on peut alors dire que l'accompagnement social n'est pas une spécificité des travailleurs sociaux. En effet je pense à tous les commerçants de proximité qui font de véritables

accompagnements sociaux dans le sens où, jour après jour, ils vont porter en eux le souci de l'autre. Je me souviens de paroles de certaines personnes qui me disaient : « je sais que si demain je ne vais pas à la boutique, Monsieur X va s'inquiéter de moi ». Le simple fait que quelqu'un va s'inquiéter de moi demain me rend unique et vivant. Même si notre présence témoigne de notre souci pour l'autre, on ne peut quand même pas s'empêcher de penser qu'on est très souvent « des pansements », les accompagnants restant souvent des canalisateurs et des contenants d'un certain format de violence et de souffrance. Ceci étant, à force de la contenir cette souffrance et cette violence, on peut se demander dans quelle mesure on ne rentre pas nous-mêmes dans le pack social dont je vous ai parlé tout à l'heure de paix sociale et qu'on ne cache pas cette misère. Enfin, je me pose aussi la question de toutes les personnes qui n'ont pas forcément la capacité de demander cet accompagnement social. Je disais tout à l'heure que les personnes qui viennent dans les accueils de jour ne viennent pas avec la demande d'être accompagnés, mais le simple fait même de pousser la porte d'un accueil de jour montre le désir de ne pas être seul, d'aller vers l'autre. Qu'en est-il de ceux qui ne font même pas cette démarche et qui reste à la rue ? Enfin une dernière question qui me préoccupe, la notion de l'évaluation de l'accompagnement. Comment mesurer l'intégration d'une personne et du coup évaluer l'efficacité de l'accompagnement qui lui a été apporté ? Comment mesurer quantitativement et humainement si l'accompagnement était bénéfique pour la personne et en quoi ? Avec les SDF, trouver un logement ne signifie pas forcément une réintégration, ni un mieux-être, c'est souvent une période extrêmement douloureuse dans laquelle la personne va le plus mal. Ce n'est pas parce qu'un accompagnement aura permis à une personne d'accéder à ses droits que cette dernière ira mieux et donc que l'accompagnement aura été de qualité. Pour évaluer l'accompagnement et mesurer nos actions nous devons régulièrement rendre à nos financeurs un certain nombre de critères à renseigner, l'entrée en logement, le retour au travail, l'accès au droit ... pour nous ces critères renseignés ne sont en aucun cas une finalité mais bien un outil de notre évaluation. Par exemple, quand nous travaillons sur la notion de la carte d'identité : pour nous, l'objectif n'est pas que la personne ait sa carte, l'objectif est bien que cet outil là nous permette de travailler sur l'histoire de la personne, sa situation actuelle et ce qu'elle pense devenir. En plus, nous travaillons avec un public qui n'a pas toujours les mots pour analyser et redire la relation qu'ils ont eue avec l'accompagnant et ce qu'elle a

permis. On se retrouve donc assez seul face à cette évaluation et c'est pourquoi il est important de retravailler en équipe, de repenser nos pratiques pour les évaluer et retrouver le sens de notre action.

En conclusion : je voudrais dire que même si à l'heure actuelle l'accompagnement social est de plus en plus difficile à exercer dans de bonnes conditions, cela reste pour nous un moyen de qualité pour arriver à une véritable rencontre. Accompagner ces personnes est aussi une manière de dire que leur souffrance ne nous est pas indifférente et que refuser cette situation de précarité ou d'exclusion est aussi notre affaire. C'est faire un pas vers lui, vers son humanité, et du coup vers notre propre humanité, et c'est en cela que nous nous retrouvons dans nos actions.

Jean Furtos :

On sent à vous écouter, Camille Bouvier, le niveau d'implication humaine qui est présent dans une posture professionnelle telle que celle que vous décrivez. Je voudrais rappeler l'affiche que le Foyer a faite pour cette journée, si vous l'avez vue : c'est un sportif, un sprinter qui est sur ses starting-blocks ; il y a quelque chose de provocant par rapport à l'accompagnement social d'une personne à la rue, un certain niveau de compétitivité qui est recherché dans les objectifs, je dirai officiels, puisque c'est celui qui sera ou celle qui sera le plus proche de l'emploi ou du logement qui sera explicitement favorisé. Même avec des personnes en extrême difficulté, la question de la compétitivité, c'est-à-dire de pouvoir avoir des résultats, est là. Mais vous avez aussi dit que vous n'évaluez pas les résultats en fonction des objectifs purement extérieurs à l'humain, vous ne le voulez pas, mais vous devez le faire d'une certaine manière, et ce n'est pas suffisant pour vous.

Pierre-Michel Crochet :

J'ai une question à poser à Camille. J'ai fait le parallèle avec le métier que j'exerçais avant, coach sportif, qui nécessitait de tisser des liens souvent très forts avec les athlètes puisqu'on est en compétition ou en stage d'entraînement plus de 200 jours par an. On passe plus de temps avec les sportifs qu'avec nos propres familles, ce qui n'est pas sans poser quelques soucis. Je voulais savoir comment dans l'accompagnement social, qui est un métier j'imagine passionnant, qui demande beaucoup d'engagement, avec des liens aussi très forts avec les personnes qu'on accompagne, comment on arrive à mettre la bonne distance entre l'accompagné et l'accompagnant, ce n'est peut-être pas toujours facile à trouver ? Se rendre très disponible et mettre une barrière sur sa vie privée ?

Camille Bouvier :

Pour reprendre l'idée de tout à l'heure, quand la personne en face de nous souffre, c'est qu'elle ne se sent pas toujours appartenir à la même humanité et à la même société que nous ; alors on porte un peu de sa souffrance, et c'est parce qu'on porte un peu de sa souffrance qu'on va la rendre plus vivante, et c'est notre façon à nous de lui montrer que là on sort de notre cadre professionnel dans le sens où rentrer en relation avec l'autre, ce n'est pas simplement des entretiens, et à 17h c'est fini. On a des barrières, on a des garde-fous, mais la souffrance de l'autre ne nous sera jamais indifférente et on la portera avec nous. Je pense que c'est quelque chose contre laquelle on ne veut pas lutter. Je dis on, je parle de ceux qui travaillent avec ce public-là. Tant qu'on porte en nous leur souffrance, alors on les rend vivant et ça fait partie intégrante de notre travail. C'est l'idée générale. Quant à la bonne distance, elle est à instaurer par une attitude réflexive et par les règles du métier.

Pierre-Michel Crochet, Entraîneur de l'équipe de France de canoë kayak (2001-2008), chargé de l'aménagement de la formation et de l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau de la région Rhône-Alpes

Tout d'abord, je voulais revenir sur les thèmes de ce colloque « *l'exclusion et la haute performance* ». Quand on m'a parlé de ce colloque, je ne vous cache pas que j'ai été surpris puisque ce sont deux mondes très différents, et j'avais du mal à percevoir le lien qu'on pouvait avoir. Une fois qu'on a dépassé cette différence, ce simple constat, on peut peut-être essayer de trouver des points de convergences, des méthodes communes d'accompagnement puisque les sportifs de haut niveau qu'on définira ensuite sont accompagnés.

Deuxième point que je voulais aborder en préambule, ce colloque est un peu novateur et dans la poursuite de la politique de l'Etat, sans rentrer dans le bien fondé de cette politique, mais la réforme des services va dans ce sens. Le monde de la jeunesse et des sports qui gère le sport de haut niveau s'est rapproché des DRASS pour former une seule entité, la Direction Régionale Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale. Ce colloque tombe à point nommé. Je me présente rapidement. Je suis issu de sportifs de haut niveau, définition pas très claire, car beaucoup pensent faire du sport de haut niveau mais ce n'est pas toujours le cas. J'ai été sportif de haut niveau mais pas de très haut niveau. Vous ne m'avez jamais vu aux jeux olympiques ! Ensuite, j'ai été entraîneur de la discipline que j'ai pratiquée et maintenant je travaille à cette Direction Régionale et je suis en charge du suivi des sportifs de haut niveau. On verra que même s'ils sont dans un monde un peu protégé, et si les médias zooment sur leurs facilités, ils ont des souffrances, ils ont besoin d'être accompagnés ; si l'Etat a mis en place une politique d'accompagnement, ce n'est pas pour rien. Je reviens sur la définition des sportifs de haut niveau pour cadrer le sujet, puisqu'en échangeant avec Jean, je me suis rapidement aperçu qu'il y avait des incompréhensions. Il faut faire la différence entre le sport professionnel et le sport de haut niveau. Le sport professionnel, c'est ce que l'on voit tous à la télé, ce qui véhicule de l'argent, qui passe dans les médias, dans les radios... ce n'est pas vraiment ça le sport de haut niveau. Pour le sport de

niveau, il y a trois critères : il faut que la discipline soit reconnue de haut niveau, il faut participer aux compétitions de référence (jeux olympiques, championnat du Monde et championnat d'Europe) et être inscrit sur les listes de sportifs de haut niveau. Ce sont les fédérations de chaque discipline qui proposent une liste, le ministère la valide. Pour les championnats de ligue 1, basket... certaines personnes sont des sportifs de haut niveau et pas d'autres. Les sportifs de haut niveau, c'est un monde très restreint de sportifs, puisqu'en France il y en a 7000. Le ministère tend à le réduire pour cibler les moyens sur le très haut niveau. Donc 7000, toutes disciplines confondues dans toutes les régions. Ce qui ne fait pas énormément de monde. A la Direction Régionale, on a un service assez important puisqu'on est trois / quatre personnes, ça dépend des restrictions budgétaires. On a un gros service parce que, dans la région Rhône-Alpes, il y en a un peu moins que 1000. Il y a le côté géographique qui favorise un nombre important (les montagnes sont dans notre région). A titre d'exemple, pour les 108 sportifs de haut niveau qui sont partis aux jeux olympiques à Vancouver en février, il y en avait 80 de chez nous. La région est très motrice dans ce sens là. Le haut niveau, ce n'est pas simplement être inscrit sur une liste, c'est également tout le travail qui est derrière. Des études ont été faites par des soviétiques qui sont férus en matière de haut niveau, en tout cas dans les années 80. Ils estimaient qu'il fallait environ 1000 heures de pratiques par an pour atteindre le très haut niveau, ce qui est considérable. Un emploi classique, c'est environ 1600 h. Bien évidemment, c'est un chiffre pris dans sa globalité ; ça n'a pas de sens suivant les disciplines, mais en moyenne ça correspond à un temps de travail très important et avec des différences entre les sports, mais des tendances lourdes apparaissent. On croyait atteindre des sommets en termes de volume d'entraînement, mais ils sont toujours plus importants parce que les athlètes vont toujours de plus en plus vite en excluant le dopage bien sûr. On s'investit de plus en plus jeune et de plus en plus longtemps dans le sport. Il y a une augmentation des déplacements à l'étranger. Un sportif de haut niveau fait le tour du monde pour faire des compétitions internationales. Dans ma propre expérience, on voyageait environ 200 jours par an, ce qui est conséquent ; les tennismen, les cyclistes sont à des chiffres beaucoup plus élevés. Il faut une grande disponibilité, et puis c'est l'environnement des sportifs de haut niveau qui évolue puisque les médias zooment sur la réussite ou non de ces sportifs. Des partenaires financiers sont aussi dans l'entourage, des agents sportifs...

Après, on peut se poser la question : pourquoi l'Etat s'intéresse t-il au sport de haut niveau et pourquoi faire un accompagnement aux sportifs ? Le sport de haut niveau est la vitrine d'une nation, à chaque jeu olympique, chaque pays se bagarre pour avoir le plus grand nombre de médailles ; les médias relayent largement le nombre de médailles...il y a un tableau avec toutes les nations qui sont classées. Il y a une pression très importante de ce côté-là. Les nations ont aussi une très forte concurrence entre elles pour organiser les évènements majeurs, c'est-à-dire les coupes du monde de foot, les jeux olympiques... avec l'aspect financier qui est très important. Ca permet de développer tout l'environnement du lieu de pratique où se déroule la compétition. L'intervention de l'Etat dans le sport de haut niveau s'est fait de manière progressive. Le point de départ a été 1960, la France a ramené 0 médaille des jeux olympiques de Rome, c'est à partir de ce moment là que l'Etat a pris en charge les sportifs de haut niveau. Elle a créé le corps de cadres techniques qui était en charge d'entraîner et de développer la pratique dans chaque fédération. Ensuite, il y a eu des lois successives qui ont amélioré et précisé l'intervention de l'Etat, notamment la loi Avice en 1984 qui a fixé les bases et la charte du sport de haut niveau, avec des droits et des devoirs clairement définis. L'évolution de l'accompagnement du sport de haut niveau de l'Etat est passée d'une focale uniquement sur les résultats sportifs à la formation professionnelle et à la santé du sportif. Il y a une pression énorme de la part des fédérations pour que les sportifs fassent des résultats puisque chaque fédération bénéficie de l'aide de l'Etat. Il y a une pression familiale puisque le sport peut devenir un ascenseur social ; pour certaine discipline, les parents les familles poussent parfois les sportifs à pratiquer à outrance et ces sportifs de haut niveau ne peuvent pas rester dans la cellule familiale, ils sont obligés d'aller sur ce que l'on appelle maintenant des pôles France, des pôles espoir, ils sont coupés de la cellule familiale, de l'apport de l'apprentissage, de toutes les règles de notre société. Tout cela entraîne une perte progressive des repères par rapport à la société. Plus de vacances, plus de semaine,... le week-end n'existe pas, ça m'est arrivé de voir des sportifs de haut niveau qui se rendaient à la faculté alors que la fac était fermée parce que c'était les vacances scolaires. C'est pour cela qu'il faut accompagner ces sportifs.

Ils sont pris en charge de A à Z, c'est-à-dire qu'il y a un entraîneur, un kiné, ils dorment à l'hôtel ; donc ils ne savent plus faire les gestes du quotidien. Ces sportifs

commencent à gagner un peu d'argent mais ils sont incapables de gérer leur appartement, de payer les quittances de loyer... Ils sont devenus les marginaux de la société, ils ne savent pas se faire à manger. On arrive à un grand écart. Chaque sportif de haut niveau bénéficie d'un suivi de sa santé. Il y a aussi une lutte importante contre le dopage ; on sait que la scolarité pour un jeune homme lambda peut s'arrêter à 16 ans, mais pour les sportifs de haut niveau elle reste obligatoire. Chaque sportif de haut niveau doit s'inscrire dans un projet de formation ou professionnel. La réussite sportive est indissociable de la réussite socioprofessionnelle. Le Ministère développe une politique de suivi social afin que les sportifs de haut niveau puissent réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel en leur garantissant la poursuite d'une formation et d'une insertion professionnelle correspondant à leur capacité et à leur aspiration. La France est à ma connaissance la seule à s'occuper du sportif dans son ensemble et c'est plutôt louable. La mise en œuvre est réalisée au niveau régional par la Direction Régionale de Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale. On a deux manières d'accompagner ce double projet des sportifs. D'abord, une prise en compte directe des problèmes du sportif, sa problématique personnelle, son environnement familial et sportif. On prend en compte ses contraintes et ses envies, son projet de vie. On a des entretiens, on essaye de faire du sur mesure. C'est un terme que j'ai entendu ce matin et qu'on emploie également. Pour caler le projet, on va à la rencontre du sportif ; il nous rencontre de manière individuelle à la Direction Régionale, ou bien on se déplace nous-mêmes sur le lieu de pratique. Parfois l'accompagné n'a pas énormément de recul sur ce qui lui arrive, donc on prend appui sur les cadres techniques des fédérations, sur les professeurs qui les suivent ou non dans leurs écoles, comme cela on a un faisceau d'informations et on arrive à mieux cerner la situation au plus juste. On peut faire passer un bilan de compétences et d'orientation pour valoriser, pour bien cerner le projet mais également valoriser l'expérience. Pour cela, je me suis aperçu que l'entreprise utilisée était la même que le pôle emploi qui faisait également passer des bilans d'orientation pour les chômeurs. Ca fait un point commun avec le monde des exclus.

JEAN FURTOS

Ce sont des sportifs de haut niveau dont une nation peut être fière quand ils réussissent. Quand ils échouent, ça serait intéressant de savoir qu'est-ce qu'il en est des exclusions de la haute performance ? Comment ils se retrouvent avec un idéal, une image qui ne correspond pas à la réalité ? Vous pourriez-nous dire ce qu'il en ait des sportifs de haut niveau qui n'arrivent pas à être au vrai haut niveau et qui ont des difficultés ?

PIERRE-MICHEL CROCHET

Effectivement, il y a une vraie rupture, on nous montre uniquement la réussite dans les médias alors qu'en fait pour un sportif qui réussit il y a beaucoup d'échecs derrière. Notre travail ce n'est pas de les prendre quand ils sont médiatiques et qu'ils vont aux jeux olympiques. On peut être classé sportif de haut niveau en ayant 12 ans, âge limite. On travaille a priori avant qu'ils ne soient en échec scolaire, avant qu'ils aient complètement réussi à atteindre le très haut niveau en sport. On les suit pour qu'ils gardent cette idée de double projet et la rupture est moins forte. Mais il n'en reste pas moins que l'arrêt de carrière reste un moment très difficile et le sportif doit être accompagné même par des psychologues. C'est très dur.

Discussion autour de la table

Camille Bouvier :

Je trouve que ça lance la question que posait Jean qui est celle du handicap-social, car effectivement ce que vous décrivez, c'est cette unidimensionnalité qui confine à une mutilation (mot peut-être fort), en tout cas à une réduction de l'humain, qui interroge. On faisait le rapprochement en disant que, dans le fond, avec les SDF, il y a des handicapés sociaux ; mais on s'aperçoit quand on regarde la problématique des gens dans la rue qu'ils sont beaucoup moins handicapés sociaux que ça. Ils se débrouillent bien mieux dans toutes circonstances. Ils savent affronter des conditions extrêmes, et de ce point de vue là ça interroge.

Pierre-Michel Crochet :

Je crois que c'est le problème de la sur expertise dans un domaine. Quand on est très investi dans un domaine très précis, on lâche complètement les autres domaines et on est finalement plus très adaptable, avec un pan du côté de la vie qu'on ne développe pas ; effectivement, il y a une partie de handicap qui se comble le plus souvent par la suite. A l'instant « T » il y a un petit handicap.

Guillaume Prate :

Une remarque, il y a des points communs avec ce que je vais apporter, puisque c'est aussi un élitisme dans le sport de haut niveau. On observe aussi ça dans l'accompagnement des managers en entreprise, il y a aussi une focalisation extrême sur une certaine activité. Les managers en entreprise sont des gens qui peuvent oublier tout le reste de leur vie, et de plus en plus à notre époque, ils n'ont pas de vie en dehors de leur travail.

Jean Furtos :

A ce point, je voudrais faire un rapprochement étymologique que j'ai fait dès 1994 et qui m'a complètement surpris. C'est le rapprochement étymologique entre exclusion et excellence. Exclusion veut dire être fermé dehors, être en dehors de la dignité d'un groupe, ne pas être dedans, avoir le sentiment d'être dans une autre planète ; et excellence vient d'un mot anglais « ex celling » qui signifie sortir par le plafond : c'est une manière de sortir de la commune humanité par le haut alors que je dirai dans ce que l'on appelle communément la grande exclusion, le risque par rapport à la commune humanité, est d'en sortir par le bas, par la misère ou par la disqualification sociale, par la honte ; en tous les cas, toutes les fois qu'on sort de la commune humanité, que ce soit par le haut ou le bas, on peut dire qu'il y a un rapprochement saisissant.

TABLE RONDE – 2^{EME} PARTIE

Geneviève Decrop, sociologue, membre de l'association Solidarité avec les Roms de Saint Etienne

L'ACCOMPAGNEMENT DES ROMS MIGRANTS PAR LES RESEAUX ASSOCIATIFS MILITANTS, LE CAS DE SAINT ETIENNE

Jean Furtos a dit au début de la journée que l'accompagnement concernait tout le monde - j'ajoute : tout le monde sauf les Roms, car ils ne bénéficient pas des structures d'aide sociale institutionnelle. Pour autant, quelque chose s'est mis en place, qu'on peut peut-être appeler «accompagnement», sauf qu'il n'a aucun point d'appui institutionnel et qu'il s'est construit en marchant, dans un bricolage permanent et assez inventif. Je vais raconter ici ce que j'en ai perçu au travers de l'expérience sur plusieurs années du réseau de solidarité avec les Roms de Saint Etienne.

A l'origine du problème, il y a l'émigration de familles Roms, en grande majorité d'origine roumaine (mais aussi bulgare, hongroise, ex-yougoslave), après la chute des régimes du bloc soviétique, au tournant des années 80/90. La libération du carcan communiste et les difficultés économiques libèrent le jeu des affrontements ethniques, avec une focalisation massive contre les «Tsiganes». S'ensuivent discriminations, exclusions, voire dans certains cas, des flambées de violences type pogrom.

La partie la plus pauvre des communautés Tsiganes tombe dans la misère, avec un accès difficile voire impossible à l'éducation, aux services de santé, à la justice et à l'emploi.

Ils migrent vers l'Ouest de l'Europe, vers l'Italie, l'Espagne, la France. Jusqu'en 2007, la Roumanie et la Bulgarie sont hors de l'Union Européenne, donc les Roms peuvent émarger dans certains cas au dispositif de la demande d'asile, ce qui leur assure une couverture de droits sociaux et un titre de présence sur le territoire

français. D'une façon ou d'une autre, les institutions sont obligées de les considérer, même si leur mode d'émigration et leur culture les éloignent des normes d'action des travailleurs sociaux du dispositif. Cependant, la majorité d'entre eux n'est pas hébergée dans le dispositif ; squats et bidonvilles se répandent dans les friches urbaines. A partir de 2007, tous les citoyens roumains et bulgares deviennent citoyens européens, donc réputés issus d'un pays souscrivant à la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne. Les motifs de la demande d'asile disparaissent et les Roms entrent dans le régime de la loi européenne de la libre circulation des personnes au sein de l'Union.

Cependant, un certain nombre d'Etats, dont la France, prennent des mesures, «transitoires» pour protéger leur marché du travail (et leur système de protection sociale) d'une immigration économique massive. Ces dispositions vident quasiment de son contenu le droit à la libre circulation des personnes à faibles ressources et à faibles qualifications - à l'exception d'une version minimaliste du droit de circulation, sous forme d'un droit au séjour sans conditions pour une durée de trois mois. A la suite de quoi, la personne doit faire la preuve qu'elle ne représente pas une charge déraisonnable pour le système de protection sociale.

Cette disposition va se révéler un véritable piège pour toutes les parties prenantes de la problématique Rom : les Roms, leurs accompagnants et les institutions publiques en charge de l'immigration (à commencer par le ministère de l'Intérieur !). A force d'allers et retours entre la France et la Roumanie, les familles Roms, qui ne partaient pas de très haut !, entrent dans une effrayante spirale de la misère. Ils offrent le spectacle d'une immigration déracinée, en familles - bébés, vieillards, femmes enceintes, hommes désœuvrés - sans ressources, sans logements, abandonnée des services sociaux. Elle est visible par les deux traits qui suscitent des réactions émotionnelles fortes, la pitié et l'effroi, (voire la répulsion) : la mendicité, notamment des femmes avec bébés et des enfants, l'habitat «indécent» (bidonvilles, squats délabrés et sans aucune commodité). Ce spectacle provoque des réactions de rejet et de compassion.

Les motifs et les objectifs de l'accompagnement

La compassion engendre chez certains une mobilisation, qui s'avérera durable et qui au fil du temps donne forme à des réseaux d'acteurs et d'actions, dont la particularité est d'être entièrement bénévole et indépendante de la sphère publique et parapublique de l'action sociale. Et si cette mobilisation entretient des relations avec certains segments du secteur caritatif (MdM, ATD-QM), elle ne s'y confond pas. Elle est, à l'instar de RESF, constituée de personnes engagées individuellement, mais ayant souvent plusieurs «casquettes» associative, politique ou confessionnelle, qui ont appris à articuler l'action en réseaux informels et les ressources légales et/ou en légitimité procurées par le milieu associatif institué.

A Saint Etienne, le noyau initial comprend, au début des années 2000, 4 ou 5 personnalités. Il va grossir fortement à l'occasion d'une action spectaculaire : l'occupation d'une espace prestigieux du centre ville, au beau milieu de l'été 2006, par et avec des familles Roms expulsés brutalement d'un terrain vague appartenant à la Ville. Ce noyau se transforme en une nébuleuse de réseaux assez bien maillés par les militants les plus actifs, opérant dans les secteurs utiles à l'entreprise d'installation dans le territoire stéphanois des familles Roms qui y sont présentes pour certains depuis des années, (il se produit des choses similaires avec des particularités locales et des succès divers dans quasiment toutes les grandes villes de France).

Le réseau se donne pour objectif l'accès aux droits fondamentaux des individus qui composent cette immigration : logement, santé, revenu minimal (emploi ou minima social), éducation. En cela, il ne poursuit pas un projet différent du travail social : accès aux droits, accompagnement vers l'insertion.

Mais il y a des différences de taille, qui tiennent au public concerné et à la demande qui conduisent à se demander quelles sont au fond les raisons profondes de cet «accompagnement» et ses effets.

Un public sans demande

Le public présente des particularités qui expliquent l'incapacité (ou l'impuissance) des travailleurs sociaux professionnels.

La thématique de l'accès aux droits est sous-tendue par une sociologie et une philosophie de l'action qui met (relativement) en adéquation le travail social français et son public classique : l'évidence de la primauté de l'individu sur le groupe qui rend possible l'individualisation des parcours, la logique du contrat et de la réciprocité, un consensus sur les valeurs de l'Etat de droit. Elle demeure la plupart du temps dans l'implicite. Quand ce socle commun fait défaut, le travail social rencontre des difficultés : c'est la raison pour laquelle, le travail social institutionnel est mis en échec par les publics les plus exclus : SDF, jeunes marginaux, certains publics étrangers. Cet échec suscite l'offre associative, militante qui se constitue ainsi aux avant-postes de la vulnérabilité sociale et de l'exclusion. Mais celle-ci, co-contractante avec l'Etat des missions de service public, se professionnalise et s'institutionnalise à son tour - finissant par adopter les normes de l'action propres au travail social. Elle perd ainsi beaucoup de sa capacité à entrer en relation avec les nouvelles formes de marginalité - appelant de nouvelles formes d'aide et d'accompagnement de ces publics, portés par des non-professionnels qui doivent réinventer les modalités de l'action, défricher ces nouveaux terrains, construire ses propres savoir-faire sur l'expérience.

Les Roms migrants d'Europe de l'Est, pour des raisons sociales, culturelles, historiques qu'on ne détaillera pas ici, ne partagent ni la philosophie individualiste, ni la culture du contrat, ni la logique du droit qui serait nécessaire pour entrer dans le schéma de l'accompagnement social à la française. Ils ont en outre une culture orale et un rapport au temps qui rendent difficiles les références au passé et à l'avenir qui donnent sens à la notion d'accompagnement.

Ce dernier point pourrait les faire ressembler au public de gens à la rue ou de jeunes en déshérence qui éprouvent également une grande difficulté à se projeter dans le temps et à capitaliser l'expérience passée, mais c'est un peu trompeur, car dans ces cas, il s'agit d'un rapport pathologique au temps, tandis qu'il semble bien que pour les Roms il s'agisse d'un trait culturel distinctif à part entière.

Pour ces raisons, l'accompagnement - puisque ces réseaux ne renoncent pas à leur action - ressemble à un éternel recommencement, et semble pour les militants parfois davantage tenir du piétinement sur place que du chemin. La situation est encore aggravée par les fameuses dispositions transitoires, qui ont instauré un «jeu» étrange entre les Roms et les autorités, de nécessité pour les premiers de rentrer tous les 3 mois au pays afin de remettre à zéro son droit au séjour et d'incitations au départ instrumenté par les dernières politiques du chiffre. Mais ces voyages «pendulaires» (pour reprendre le titre d'une belle exposition sur ce thème qui s'est tenu au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation) ont pour effet de détruire à chaque fois les avancées vers la stabilisation obtenue par le réseau, notamment en termes de scolarité des enfants.

Les membres actifs du réseau ont le sentiment qu'ils ne sont occupés que d'assurer la survie. Mais est-ce exact ? On peut en douter quand on constate ce fait massif : les Roms ne sont, au fond, pas demandeurs.

Les Roms ne sont pas globalement demandeurs de l'insertion sociale dont rêvent les militants du réseau. A quelques exceptions près, ils ne sont pas à l'initiative des démarches entreprises. Ils n'opposent pas de refus, mais une certaine forme d'inertie, on pourrait dire d'accord passif : on le voit très nettement sur le plan de la scolarisation, qui tient tant à cœur les militants du réseau qu'ils en ont fait un de leurs principaux chevaux de bataille. Cela ne veut pas dire que les Roms ne sont demandeurs de rien. Mais leur demande apparaît d'abord négativement : ne pas être expulsés, tracassés, contrôlés, méprisés. Qu'on leur laisse en quelque sorte le champ libre pour déployer leurs compétences à la survie. Qui sont grandes ! C'est un public qui devrait à première vue être classé parmi les plus vulnérables, du fait de la présence massive parmi eux de très jeunes enfants, de bébés, de femmes enceintes très jeunes, de vieillards. Et pourtant, ces gens arrivent à survivre dans des conditions extrêmes, à élever et nourrir leurs enfants, à entretenir les relations sociales au sein des groupes, et même à conserver une certaine vie culturelle (musique, chants et danse par ex) - le tout selon des critères et dans des mesures que nous récuserions, mais que nous devons constater et dont il faut bien avouer que les ressorts échappent au citoyen français lambda, y compris militant engagé.

Les aides mobilisées par le réseau de solidarité entrent bien évidemment dans les ressources que les Roms captent pour cette survie. Mais c'est sans souscrire au but final des réseaux - qu'on le décline en termes d'intégration ou d'insertion.

A partir de ce constat, s'il est fondé, on doit se demander : quelle est la raison profonde de cet accompagnement qui mobilise de la part de ceux qui l'effectuent une énergie considérable, entièrement gratuite, non sans risque et souvent non gratifiante, puisque les résultats attendus sont rarement au rendez-vous ou quand il y en a, restent très précaires ?

Se confronter à l'«inquiétante étrangeté»

J'ai le sentiment très fort que ce qui se joue ici, ce n'est pas l'intégration d'un public concret, singulier, mais quelque chose qui concerne le rapport de la société insérée par rapport à elle-même.

Le réseau de solidarité avec les Roms de Saint Etienne - et il en va de même ailleurs - accompagne bien plutôt la société stéphanoise, ses institutions, ses réseaux sociaux, vers l'étrangeté extrême que représentent les Roms - leur «*inquiétante étrangeté*». Les militants du réseau invitent, obligent, leurs concitoyens à faire le chemin qu'ils ont fait eux-mêmes, surmontant leurs peurs, ils les invitent à accepter le trouble que provoque en eux la figure du Rom. Parce que ce n'est qu'en se laissant troubler que l'on pourra renouer avec l'un des principes fondateurs des Lumières Européennes : l'ouverture à la problématique, l'ébranlement de la clôture dans l'identique et l'identitaire.

L'inquiétude née de la rencontre avec les Roms d'Europe ouvre une brèche dans nos identités étouffantes de modernes. Ces êtres à la fois si éloignés et si proches sont comme l'épine dans nos talons d'individus modernes «civilisés à mort». Une épine précieuse, irremplaçable car elle vient de l'intérieur, de cette Europe même à la normalisation de laquelle nous travaillons avec acharnement. Si nous les voulons à tout prix nomades (alors que bon nombre d'entre eux ne le sont pas, ou le sont par la nécessité de la misère ou du rejet), n'est-ce pas parce que nous ne sommes pas à l'aise avec notre sédentarité foncière - une sédentarité telle que même lorsque nous

voyageons à l'autre bout de la terre, nous ne rencontrons la plupart du temps que nous-mêmes ?

Conclusion : performance et vulnérabilité

Si c'est de cela dont il s'agit dans l'accompagnement des Roms migrants, ma description indique à la fois la performance et la vulnérabilité de ce qui est en jeu. La performance parce que l'histoire de ces réseaux, avec leurs conditions précaires de constitution, indique la force de l'impulsion à l'ouverture à l'altérité, même perçue comme radicale. La vulnérabilité, parce que le mouvement de solidarité ne va pas jusqu'au bout de sa démarche et risque de se faire rattraper par ses propres ambiguïtés (on constate qu'en ce moment, il a les plus grandes difficultés à se situer face à l'offensive menée par le pouvoir central contre la population Rom, faute entre autres, d'être incapable d'avancer un projet crédible qui recueillerait un certain assentiment de toutes les parties concernées : les groupes Roms, les collectivités territoriales d'accueil, les Etats d'accueil et d'origine, l'UE. Au bout du compte, les Roms restent cette figure radicale de la différence et de l'étrangeté qui a mobilisé l'action - tout aussi opaque et impénétrable !

Jean Furtos :

Il me semble qu'il y a vraiment une radicale différence, comme tu l'as dit d'emblée, entre une solidarité inter humaine et un accompagnement, bien qu'à certain moment vous accompagniez après les expulsions auprès du médecin. Voici des groupes humains qui auraient « tout pour être heureux » en France : il y a le droit européen pour eux, ils sont dans une mondialisation certaine où ça circule ; il m'apparaît que des 4 présentations de cette après-midi, c'est peut-être celle qui montre la plus radicale différence avec toutes les autres parce qu'il n'y a pas du tout de compétitivité, il n'y a pas d'individualisme qui valoriserait la compétitivité, et tout ce qu'ils demandent c'est qu'on leur fiche la paix et qu'on les reconnaisse.

Guillaume Prate, Responsable du coaching à la Société Générale, Paris

Je travaille dans une banque, la Société Générale, où je fais du coaching. Le mot coaching, désigne des approches très diverses, passant du coaching sportif au coaching managérial, ou coaching pour trouver un conjoint ou pour améliorer son look. Est-ce un outil de développement personnel, ou un outil de développement pour les managers et les dirigeants ? Est-ce un accompagnement réservé aux dirigeants ? Est-ce un truc un peu flou, un peu psy ?

Je vais vous donner une petite vision très simple du management avant de parler du coaching même. Un rappel élémentaire, qu'est-ce qu'une entreprise recherche ? Améliorer sa performance pour augmenter sa rentabilité, on oublie un peu le métier, mais le métier devient un moyen d'améliorer la performance et la rentabilité. Mais à l'inverse, on pourrait dire qu'on veut avant tout faire un métier, et qu'améliorer sa performance, sa rentabilité est un moyen de faire ce métier. Une question, que veut dire « *élément principal de performance* » de l'entreprise aujourd'hui. C'est l'évolution des comportements humains. C'est ma conviction. Cette conviction est relativement partagée dans l'entreprise, mais pas de manière aussi absolue. En entreprise, on pense qu'il y a aussi d'autres moyens d'améliorer la performance. C'est là où l'intérêt de l'entreprise est le mien et celui des coachs. L'entreprise a intérêt à ce que des coachs aient envie de travailler sur l'humain.

Dans les entreprises françaises, il y a le poids relatif des compétences entre les compétences techniques et les compétences dites humaines, et le niveau du poste. Dans l'entreprise française, les nominations se font encore largement sur les compétences techniques alors que l'on voit que la combinaison optimale est que plus la personne monte dans son niveau de poste, plus l'humain, plus les compétences comportementales sont importantes pour avoir une performance optimale, et ça peut se démontrer. En France, on a du chemin à faire. Les coachs, les autres formateurs en management peuvent aider à le faire. Pour le démontrer, je vais vous proposer une vision très simple du management. Les tendances que l'on peut trouver dans la vie en général sont : contrôler, maîtriser, prévoir, planifier, changer, créer, prendre le risque de faire confiance...et on peut dire de manière simpliste que, d'un côté, on va essayer de contrôler ces risques, et de l'autre côté prendre des risques. Dans un système vivant, on trouve ces deux tendances et s'il y a un peu trop de contrôle, de

maîtrise de risque, le système se sclérose. S'il y a un peu trop de l'autre côté, le système s'emballé, ça donne des maladies dans un corps vivant. Je tiens cette approche du management. Dans le management, on peut voir qu'il y a aussi deux tendances. Je contrôle mes collaborateurs, je maîtrise pour savoir absolument ce qu'ils font, ou bien j'arrive à leur faire confiance, ce qui est une prise de risques. Le dilemme du manager est de combiner les deux. C'est un exercice difficile, faire confiance pour que ses collaborateurs puissent exécuter leur boulot et ne pas se sentir trop étouffés, et de l'autre côté, contrôler ce qui se passe.

D'un côté, on a traité l'autre comme un objet, de l'autre côté on le traite comme un sujet. La performance va du côté de la confiance. Les études montrent que pour qu'une personne donne le meilleur d'elle-même, elle a besoin d'avoir un certain espace de liberté, un espace pour respirer, un espace où elle puisse donner le meilleur d'elle-même. C'est une règle générale, sauf exception. Il y a des gens qui ont besoin au contraire qu'on leur dise tout ce qu'ils ont à faire. On observe une tendance chez les managers, un petit excès du côté du contrôle et de la maîtrise par rapport à la confiance. Cette tendance s'est accentuée au cours de ces vingt dernières années. J'ai quelques facteurs explicatifs à cela : le premier est la question de la valeur pour l'actionnaire, le deuxième est celui de la pression du marché, le troisième la personnalité des managers et le dernier l'effet systémique.

La valeur pour l'actionnaire du point de vue des entreprises, ce qu'elle recherche avant tout, c'est l'amélioration de la rentabilité pour l'actionnaire, un objectif complètement dénué de sens. Autant l'entreprise a besoin d'avoir des actionnaires et de les rémunérer, autant ça ne donne aucun sens à l'action collective des collaborateurs. Ça ramène chacun à lui-même et notamment à son besoin de gagner sa vie et ça induit des relations entre les gens, des relations entre l'entreprise et ses collaborateurs, des relations que l'on peut qualifier de relations de marché. Des relations qui sont de plus en plus du côté du rapport de force. Ceci étant, ce n'est pas que du rapport de force. Ça évolue depuis pas mal d'années du côté du rapport de force et du manque de confiance.

On va se situer dans la relation collaborateurs/entreprises et beaucoup dans la relation entre un manager et son collaborateur dans l'indépendance. De plus en plus, la relation de marché étant la clé, donne des gens indépendants, du côté de l'entreprise, de la méfiance. Qu'est-ce que ces gens là vont inventer ? Quelquefois ils inventent des choses qui vont très loin : exemple de l'affaire Jérôme Kerviel, et donc

il y a très largement une évolution de la méfiance, une évolution vers la méfiance dans la relation et cette méfiance induit du contrôle. Depuis la crise et l'affaire Kerviel, ça s'est décuplé. De plus en plus de procédures, de contrôle... et les managers passent de plus en plus de temps à contrôler ce que font les gens autour d'eux, premier facteur clé. Le deuxième facteur, la crise avec moins de développement : rechercher des économies, donc pression sur le résultat, pression à court terme, donc volonté de maîtrise.

Les personnalités des managers sont également des facteurs importants. J'ai eu l'occasion d'accompagner beaucoup de managers et de voir quels étaient leurs ressorts. Si on garde l'inné et l'acquis dans l'inné j'ai eu l'occasion d'utiliser des typologies de caractères d'origines jungiennes qui identifient les préférences de comportement ; ce que l'on voit, c'est que très largement les ménagères sont des gens rationnels à 85-90% et la préférence rationnelle induit plutôt une préférence pour le contrôle. Ca, c'est pour l'inné.

Pour l'acquis, l'idéal serait les parents acceptant de manière inconditionnelle leurs enfants ; en fait l'éducation et notamment l'éducation française un peu élitiste, induit l'acceptation au conditionnel, l'estime de soi étant liée à ses actes et à sa performance ; c'est-à-dire que les majeurs que je rencontre font un lien en béton entre l'estime d'eux-mêmes et le fait d'être excellent, d'être très bons et très performants. Cela induit le « contrôle » plutôt que le « faire confiance ».

Cela induit une différence d'attitude entre le haut et le bas. Je suis toujours frappé par la manière dont une hiérarchie parle d'un manager, et comment ses collaborateurs en parlent. C'est normal, on montre le meilleur de soi à ses parents et pas forcément au reste du monde.

Je reviens à la question de comment faire pour faire évoluer la tendance à aller vers le contrôle alors que la vraie performance serait plutôt du côté de faire un peu plus confiance.

C'est là que le coaching et les autres approches de développement managérial interviennent, sachant que ce n'est pas évident parce que de ce côté-là, la demande de l'entreprise est paradoxale. Il y a la conviction que si l'on met un peu plus d'humain, un peu plus de confiance, il y aura de la performance, mais en même temps l'entreprise demande aux managers de tout maîtriser, de tout contrôler, c'est ce que l'on appelle l'injonction paradoxale ou double contrainte. J'en ai listé pas mal : déléguer et tout savoir veut dire : « faites confiance pour avoir une performance

collective optimale », mais en même temps « sachez tout sur tout ». Ce qui rend très compliqué la délégation, c'est coopérer et en même temps évaluer sur ses performances individuelles, être créatif et ne pas prendre de risque, prendre des risques et ne pas faire d'erreurs, préparer l'avenir et obtenir des résultats à court terme. Il y a de quoi devenir fou !

Comment changer l'accompagnement dont je vais parler. C'est un accompagnement qui vise à aider une personne à évoluer dans ses comportements. Il y a différentes étapes du changement : la manière un peu schématique, (différentes actions entreprises peuvent aider une personne à évoluer dans ses comportements), la formation managériale (qui souvent aide la prise de conscience plutôt que la mise en action) et c'est là où le coaching intervient puisqu'il permet d'accompagner une personne de A à Z entre la prise de conscience jusqu'à la mise en application très pratique de l'évolution des comportements.

Maintenant, on va parler plus précisément du coaching. Définition : c'est un accompagnement personnalisé d'une personne ou d'une équipe, (on peut aussi accompagner des équipes) destiné à aider à développer ses comportements professionnels dans une organisation, et cet accompagnement se fait à partir d'un objectif qui se décide à trois : l'entreprise, la personne et le coach. L'entreprise est en général représentée par le manager de la personne accompagnée, le manager du manager, l'accompagnateur est un coach qui rencontre la personne à un rythme régulier dont le but est d'aider son client à trouver lui-même les solutions les plus adaptées, dans un cadre déontologique très précis dont la caractéristique principale est d'abord la confidentialité. Tout ce qui se passe en entretien de coaching appartient au manager accompagné. Le développement de l'autonomie est important, le coach est là pour ne plus servir à rien à la fin de la démarche. Un autre point essentiel, la personne doit être motivée, le coaching n'est pas imposé et la personne choisit son coach.

Je vais vous donner un petit exemple pour illustrer ça : comme c'est très confidentiel, je prends toujours mes exemples très loin dans le monde, dans les endroits où il n'y a pas trop de coachs. En général je les prends au Groenland, j'aime bien tout ce qui est grand Nord ; au Groenland, il y a des Inuits, mais là si haut il y a surtout des pingouins, des ours blancs. J'ai choisi des pingouins, les ours blancs auraient pris trop de place. Il y a une équipe de pingouins avec un manager et ce manager, qu'est-ce qu'il raconte ? Il dit « c'est plus fort que moi, il faut que je contrôle tout ce

qui se passe, tout doit être parfait ». Je me suis assez inspiré sur le jeune manager que j'étais, il y a 20 ans. Quand j'ai commencé à être manager, j'étais épouvantablement casse-pieds pour mes collaborateurs parce que je voulais tout contrôler. Je raconte ce que mes clients racontent, j'arrive à la limite de ce que je peux faire moi-même, mes collaborateurs ne progressent pas, ils ne sont pas autonomes et puis moralité j'y passe 15 heures par jour, je ne vois pas de solutions et avec cela l'entreprise m'adore, je suis considéré comme un haut potentiel. C'est ça la double contrainte, l'entreprise m'adore parce que je contrôle tout et que je vérifie tout, et en même temps je sais que je ne peux pas continuer comme cela et je sais que si je n'arrive pas à une performance collective optimale et bien je n'irai pas plus loin. Que faire ? Ca, c'est le manager qui pense seul. L'objectif du coaching est de trouver avec chacun de nos collaborateurs un mode de délégation permettant une meilleure performance individuelle et collective. C'est la partie émergée de l'iceberg. L'objectif tripartite, après ce qui se passe entre le coach et le coaché c'est autre chose. Il y a aussi un coach, et après il y a le déroulement de la démarche. Pendant le coaching, le coaché apporte le contenu, c'est-à-dire des situations de sa vie professionnelle et le coach lui apporte un processus. Il y a une analogie qui est connue, celle de la pêche à la ligne. L'objectif est d'attraper un poisson et le coach n'est pas celui qui donne le poisson, sinon il crèverait de la dépendance. Il est celui qui apprend à se servir de la pêche à la ligne et ça permet après d'attraper plein d'autres poissons. Finalement, l'objectif du coach ce n'est pas d'atteindre l'objectif d'ailleurs, il n'a pas d'obligation de résultats ; l'objectif du coach est d'entraîner son client pour que son client soit à même d'atteindre son objectif et d'autres objectifs. Pour cela les outils du coach sont : écouter et poser des questions. Après, il y a des outils subsidiaires mais c'est les deux principes. Avec ça dans le processus, on travaille principalement sur trois points : la vision du monde, le changement volontaire et le changement profond. Tout ça est schématique. La vision du monde est que tous on croit voir le monde mais en fait ce n'est pas vrai, on voit simplement un film projeté dans notre tête. Il y a du travail à faire là dessus, il y a un exemple que je propose toujours dans ma banque, c'est très parlant dans une banque avec une approche très franco-française et cette vision du monde des managers français les gêne. Prise de recul par rapport à la vision du monde, sachant qu'avec mon client je monte en hélicoptère, je regarde des situations concrètes et j'essaye de faire la différence entre ma réalité, par exemple il faut que je sois parfait, et la réalité vraie.

Toutes les croyances, il faut que je sois parfait, je suis responsable de la perfection du travail de mon équipe, je suis capable de discerner si le travail accompli est parfait, mes collaborateurs ne sont pas capables de faire un travail parfait, je n'ai pas le droit à l'erreur, je dois savoir répondre immédiatement à toutes les questions. Ce sont les croyances que je rencontre souvent chez mes clients. C'est un travail sur la vision du monde, la réalité concrète, l'objectif du coaching, l'objectif fixé par l'entreprise. Ca donne lieu à des prises de conscience.

Après, il faut faire la différence entre ce que je sais et ce que je ne sais pas. Ce n'est pas évident non plus, ce que je sais, c'est ce que l'autre dit, ce qu'il fait. Ce que je ne sais pas, c'est ce qu'il pense et ses intentions, alors qu'on a toujours une foule d'idées sur ce que l'autre pense et ses intentions. Après encore une différence, ce que je peux décider, c'est le domaine du changement volontaire, et ce que je ne peux pas décider, c'est le domaine du changement profond. Changement volontaire, on travaille en coaching par expérimentation, le client décide de construire une expérience à partir des questions du coach et puis il expérimente et il voit ce qui se passe. Il voit si ça se passe bien, s'il arrive à mettre en place. C'est un mode de changement qui a ses limites parce que si c'était si facile, s'il suffisait de décider demain je change, ça se saurait, donc ça marche parfois mais le plus gros du changement se fait par le changement profond. Au fil du temps, séances après séances, prendre du recul par rapport à des situations très concrètes, faire la différence entre ce que l'entreprise me demande, ce que je veux y faire, prendre du recul par rapport à ce qui se passe en moi et comment mon estime de moi est liée en béton à ma performance induit petit à petit le fait que la personne change à condition d'être motivée. Je le constate dans tous les coachings.

La conclusion du coaching est que l'objectif est atteint. Pourquoi l'entreprise utilise le coaching, parce que c'est un outil efficace. C'est le seul outil qui accompagne la personne du début à la fin de son évolution comportementale. Mais à plusieurs conditions, j'ai recensé quelques conditions pour un coaching efficace : la première est la motivation du coaché, c'est aussi une limite parce que finalement tout le monde n'a pas envie d'avoir un coach, la qualité de la relation coach/coaché qui fait que le coaché va choisir son coach, le respect de la déontologie, le professionnalisme du coach (avoir un objectif pertinent), l'ouverture de l'environnement (environnement accueillant au changement de la personne), la personne va devenir plus autonome. Quand je parle du coaching en entreprise, je

parle toujours du risque du coaching. La personne peut faire le contraire de ce que veut l'entreprise. J'ai un client qui a démissionné, un autre a refusé toutes les propositions que l'entreprise lui faisait parce qu'il voulait autre chose, finalement il l'a obtenu. Le coaching n'est pas une approche qui rend docile.

Le coach n'est pas un psychothérapeute, même s'il y a des points communs. Ce n'est pas non plus un gourou. Certains se méfient du coaching. En fait l'intérêt de l'entreprise rejoint celui de la personne puisque finalement au bout du compte, dans la plupart des cas, la personne atteint bien son objectif de performance. La personne fait l'expérience d'une relation de confiance qui est moralisante pour elle au-delà de l'objectif. Il y a ce qui se passe dans la relation coach/coaché qui est l'expérience d'une relation de confiance. Après, le manager est mieux formé, mieux armé pour lui-même faire confiance et lui-même appliquer ce qu'il a appris avec son coach.

Conclusion : Le coaching est le développement d'une grande efficacité, c'est ma conviction et c'est ce que j'observe, mais à condition d'être utilisé dans un cadre rigoureux avec un coaché volontaire et motivé. Donc pas de coaching imposé. J'ai mis en place dans l'entreprise dans laquelle je travaille un code de déontologie très strict et qui est respecté. La confidentialité notamment, le coach ne fait jamais de « feedback » sur son client. Le client choisit son coach, tout cela est fondamental. Enfin, pour moi, le coaching peut être une nouvelle culture des relations professionnelles fondée sur davantage de confiance et d'autonomie.

Ceci étant le coaching n'est pas un miracle.

Jean Furtos :

Merci pour cette dernière intervention qui montre votre place, votre position, la difficulté d'obtenir cette position, et malgré tout, ce qui permet de tenir dans cette position compliquée. Ca nous a aidés à comprendre quelque chose de cette ambition, qui a tourné notamment sur la manière dont l'obligation de compétition (pour les gens de la rue comme pour les sportifs de très haut niveau et les managers) doit être tempéré par d'autres valeurs. Que signifie aujourd'hui être compétent ?

Seuls les ROMS semblent être hors compétition. Mais attention, le raccompagnement à la frontière n'est pas un accompagnement, lequel suppose une sollicitude pour celui qui en bénéficie...

Lee Harvey Asphalte et Cocteau Mot Lotov du duo Un Deux Ground/Gertrude II

Ho, Ho U.... Courts, vises, lances un appel à l'aide, courts vises, frappes aux portes des services sociaux.

Courts, vises, sautes, les barrières de la langue, du fond d'une caravane ou d'un caniveau, une existence décente est un espoir de haut niveau. La vie quotidienne est un sport où seul compte le corps. Les 0 de ton bulletin de paye, le nombre de points sur ton permis, ta note au contrôle de math, la quantité de visites sur ton face book, tu es un sportif aux objectifs subjectifs, mais aujourd'hui le monde va plus vite, le monde va plus vite, alors tu dois aller plus vite. Nous vivons une époque de défis, nous vivons une époque de défis, nous vivons une époque de déficit, alors tu accélères sans que ça se reflète sur ton salaire, alors tu accélères sans en avoir l'air, tu optimises tes performances et dans ton esprit se mêlent compétition et compétence. Alors tu classes, tu classes tes amis sur ton répertoire, tu classes tes priorités, toi-même tu es classé puis déclassé, tu luttas pour ta classe mais tu as une place tu es en déplacement, tu es un placement avec sur la nuque, le souffle de ton remplaçant. Tu es jetable comme le plastic et chaque matin, chaque matin avant d'entrer sur le terrain, tu noues ta cravate et tu lasses tes crampons, tu te bats pour te mettre en valeur, dans tes réunions, tu te bats pour une meilleure place de parking, tu te bats contre les autres caddys au supermarché et tu continues d'accélérer. C'est simple tu ne marches pas, tu courts et en fin de soirée pour te détendre, tu regardes d'autres gens courir à la télé. Alors, il faut coacher, il faut coacher, il faut coacher les cases manquantes, course harassante au RSA, l'Etat est là mais il n'y a pas écrit Mère Thérèse. On va créer un parcours balisé, pour personne marginalisée, l'idée est d'obtenir des défavorisés de compétition près à partir de leur « starting-blocks » de béton. Et à qui on peut remettre un point de bonne conduite. Accompagner, il y a tout un travail pour sauter les barrières puis ensuite établir une stratégie de carrière et pour les Roms on a prévu un accompagnement à la frontière. Mais, on leur apprendra eux aussi à courir plus vite, à courir toujours plus vite, puisque l'ascenseur social est en panne, à eux de grimper par l'escalier derrière et dans le pire des cas leur entraînement leur permettra d'échapper aux flics. On pédale dans le vide et eux c'est un peu la caravane du tour.

Alors courts, vives et suis le cours des devises. Aujourd'hui dans les pages économiques, les bourses plongent bien en profondeur mais le dollar rebondit, tout est affaire de sport alors on attend de toi que tu sois à fond, que tu sois à fond, que tu sois à fond de pension. Mais le problème c'est que le tzigane est un sportif amateur, la preuve aucune médaille aux jeux de Roms. Donc en face on opte pour une défense en zone euro, mais SDF, étrangers, marginaux restent sur le bord du terrain vague dès lors l'exclu est considéré comme un sportif blessé qu'il faut soigner et qui reste couché sur un banc de touche. Alors, prenons exemple sur la situation bancaire, le trader est l'égal du footballeur car quand il perd pendant qu'il rentre pépère au vestiaire ceux qui payent ce sont les supporters. Alors il faut investir, oui mais il faut investir les champs du social, prendre ces inégalités à bras le corps arbitral. Ah ! On m'annonce dans l'oreillette que la société générale s'engage à verser 1,9 milliards à notre Dame des Sans-abri, et il faut être soi-même pour aider l'entreprise, être soi-même pour aider l'entreprise et on s'étonne que le monde financier entre en crise. Je m'épanouis quand l'actionnaire touche ses 15 %, si c'est ça la plénitude moi je vais privatiser mon karma et délocaliser mes chakras. Ça paraît simple pourtant, soit performant, soit toujours plus performant, toujours plus fort, toujours plus rapide, toujours plus grand puisque le monde est avide, le monde est aride et moi je cours à vide. Je cours au milieu des autres persuadés de vivre ensemble juste parce qu'on court côte à côte, à bout de souffle pour un bout de bouffe, alors avant d'aider les autres à courir, qui se demandera plutôt pourquoi on court puisque au fond d'une caravane ou au fond du caniveau une existence descente reste un espoir de haut niveau.

Donc c'était le collectif UnDeuxGround avec mademoiselle Sandrine Pecheri

SYNTHESE DE LA JOURNEE

Jean Furtos, Psychiatre, Directeur Scientifique de l'ONSMP-
ORSPERE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS ?

La synthèse est impossible et cependant il y a beaucoup de choses à dire.

Tout d'abord, un avertissement liminaire : ceci n'est pas un exercice de style, car le style c'est l'homme, et nous sommes ici entre humains, masculin/féminin.

Nous avons rencontré le monde de l'exclusion redoutée et de l'excellence imposée. Dans ces deux cas de figures, l'exclusion hors de la commune humanité peut se faire par « le bas » ou par « le haut ». L'antidote, pour ces deux mondes toxiques, est peut-être porté par la philosophie de vie groupale des Roms, si nous avons bien écouté Geneviève Decrop : ils semblent être autant contre l'atomisation excluante de l'individu que contre l'obligation de l'excellence qui pousse à bout ce même individu et l'épuise. Face à l'obligation des compétences sociales de haut et de bas niveau, il y a la vulnérabilité individuelle qui appelle un accompagnement pour presque tous afin de ne pas perdre complètement le contact avec soi-même et avec les autres. C'est dans ce contexte qu'il faut « accompagner » les SDF au logement comme il faut « coacher » les cadres supérieurs à un travail qui ne les casse pas. Nous serions entrés dans une époque où, tangentiellement, tout le monde doit-être accompagné : les adolescents, les parents, les soignants et les travailleurs sociaux (analyse de la pratique, supervision), les mourants, les SDF, les banquiers....

On dirait que le point commun, c'est l'individu isolé et vulnérable qui a terriblement besoin d'être étayé, soutenu, reconnu, pour garder une place dans le socius et faire un compromis tenable entre ce que l'on attend de lui, et ce qu'il peut ou veut faire et ne pas faire.

L'une des orientations de cette journée était donc le rapport de l'individu à sa vulnérabilité. Ce mot vient du mot latin « vulnus » qui veut dire blessure ; la vulnérabilité est la capacité d'être blessé. Y-a-t-il un rapport avec la blessure du

masculin et du féminin ? Pour la première fois, je vois aussi cette vulnérabilité dans ce que l'on appelle l'angoisse de castration du masculin et dans le sentiment d'incomplétude du féminin. Quelle place pour la différence des sexes et la rencontre des différences dans notre culture ? Equivalent latin de la possibilité du trauma (mot d'origine grecque « trauma » = blessure), la vulnérabilité existe de la naissance à la mort et nous met à l'épreuve dans notre culture pétrie de néolibéralisme et de compétitivité, remaniée par les migrations interculturelles et internationales. L'accompagnement est proposé en ce point précis des vulnérabilités envisagées sur leur versant individuel.

J'ai été intéressé par ce qui a été dit sur les femmes, ce matin, par Bernadette Angleraud, historienne : les personnes qui se sont soustraites au travail sont devenues les plus vulnérables, tels les vagabonds autrefois, ou les chômeurs aujourd'hui. Par contre, au XIX^{ème} siècle, la femme, en entrant dans le monde du travail, posait la question de sa soustraction à une forme de travail particulier, celui de la famille et de la maternité. Si la femme a atteint le devant de la scène de la vulnérabilité, ce serait par rapport à son introduction sur le marché de la valeur travail extérieure à la famille.

Dans son ouvrage sur la modernité, laquelle a commencé au XIV^{ème} siècle, Bronislaw Geremek raconte avec brio comment les vagabonds, avaient une connotation négative parce qu'ils se soustrayaient à la valeur travail : le vagabond était celui qui ne travaillait pas. Soit il était considéré comme invalide, et alors on s'occupait de lui dans les hôpitaux généraux, soit il pouvait travailler, et c'était l'obligation des travaux forcés. Or, ce matin et cette après-midi, on nous a parlé du retour sur investissement du travail social : si on aide les gens, il faut qu'il y ait une plus value.

Dans le même esprit, au début du XX^{ème} siècle, lorsqu'a été créée la catégorie des infirmières et des assistantes sociale, il y a eu des livres où il était écrit qu'il fallait certes aider les pauvres, mais d'abord les ouvriers avant les pauvres, parce que les ouvriers travaillent. Il reste encore, dans notre modernité actuelle, le fait d'être «proche de l'emploi... du logement ». Cette valeur, que l'on retrouve surtout pour les hommes dès le début de la modernité, fait partie de la donne de la vulnérabilité, laquelle est soumise au regard de l'autre et de la norme.

Si l'on veut préciser la perspective historique, on peut dire qu'il y a eu trois phases dans la modernité, nous sommes dans la troisième.

Première phase, celle de la charité. Les pauvres ressemblent au Christ, mais avec une grande ambivalence : ils reflètent certes le visage du Christ, le visage de l'absolument autre. Mais dans la tradition, le roi, le seigneur offrait la protection contre l'obéissance, dans une relation à la fois religieuse et résolument asymétrique, avec des supérieurs et des inférieurs qui, eux, étaient bien loin du visage du Christ. La transition vers la seconde phase fut douloureuse, de la charité à la justice sociale, portée par la révolution française : on ne peut plus se moquer des ayants droit, l'ayant droit est le fait de passer de la charité à la justice sociale comme valeur ; on peut certes garder les deux, mais la justice sociale devient importante avec une accélération de cette exigence après la guerre de 1914-18 où le mélange des hommes dans les tranchées aurait favorisé une extension des droits pour tous, presque pour tous, et pas que pour pauvres, avec les allocations familiales, la sécurité sociale, surtout après 1945. Maintenant, nous sommes engagés dans une troisième phase où l'Etat se désengage progressivement de l'Etat social, de l'Etat providence : comme lors du passage de la charité à la justice, nous sommes dans une situation de transformation périlleuse pour les individus et pour le collectif, avec une extension très curieuse des besoins subjectifs, comme l'a souligné François Boursier, et non plus des seuls besoins objectifs de manger et d'avoir un logement. C'est l'une des choses qui m'a beaucoup frappé, dans ce qui a été dit aujourd'hui : nous serions entrés dans une phase des besoins du sujet qui ne veut pas crever sur place dans sa subjectivité déniée, dans sa non-reconnaissance, ce qui repose d'une façon nouvelle la question de la vulnérabilité à partir de l'horizon de l'exclusion, laquelle peut-être par le bas (la marginalité) ou par le haut (l'excellence).

A cet égard, prenons le concept de « recovery ». J'ai envie d'en reparler un peu, car Christian Laval a fait comme si on connaissait tous, et évidemment, pour ceux qui connaissent, ça ne pose aucun problème ; pour les autres, la traduction de « recovery » par « rétablissement » peut donner l'idée d'une personne qui a une maladie du style : « je vous souhaite un bon rétablissement, que tout aille bien » ; alors que le rétablissement dont il est question et qui oriente une partie de la psychiatrie américaine et anglo-saxonne, l'une des tendances majeures à côté des neurosciences, concerne le rétablissement de soi-même comme digne d'exister, le rétablissement des liens sociaux malgré la maladie, la maladie mentale, malgré un

aspect de déchéance sociale. C'est le rétablissement non pas d'un corps qui a guéri du virus de la grippe ou même de son cancer, c'est le rétablissement de soi et du lien social, de la personne et de son rapport au groupe.

Il y a ceux qui, comme Alain Ehrenberg, pensent que jusqu'à présent, en tout cas aux Etats-Unis, l'individu est en lui-même une institution : s'appuyer sur l'individu parce que l'individu est une institution. Par contre, dans les pays latins, l'institution précède l'individu et le porte. Il m'a semblé, lors d'un voyage récent au Etats-Unis, qu'après la dernière crise de 2008, et en lisant les grands journaux comme le New York Time,...les Américains en viennent à douter de l'individu comme d'une institution et rentrent dans ce que nous appelons la précarité, c'est à dire simultanément la précarité de la confiance en soi, en autrui et dans l'avenir ; dans un mouvement dialectique avec les idéologies néolibérales qui restent très puissantes.

Quelques petites choses pour terminer. Camille Bouvier a parlé ce matin de l'exigence d'une réciprocité dans l'asymétrie de l'accompagnement, idéalement une proximité distanciée qui serait le propre de la période de l'assistance moderne, de l'accompagnement moderne. Mais plusieurs expériences donnent à penser qu'il n'est pas aussi facile que cela d'être dans la réciprocité au sein de la relation d'aide. Je partirai d'une situation vécue à Relais SOS, petite association lyonnaise reprise par Notre Dame des Sans-abri ; nous avons constaté, chose inouïe, que lorsque l'association était en cessation de paiement, les gens de la rue ont transformé la relation qu'ils avaient avec leurs accompagnants : ils se sont mis à les étayer, à avoir vis-à-vis des travailleurs sociaux, vis-à-vis des bénévoles, une relation... d'accompagnement. C'était le monde à l'envers, la réciprocité. A l'époque, je me suis dit : faut-il attendre d'être en faillite pour que les équipes soient dans une vulnérabilité telle qu'il puisse y avoir une réciprocité dans l'accompagnement ? Je pense que la manière dont les gens accompagnés se sont modifiés, lors de cette faillite, montre précisément que la réciprocité ne va pas ordinairement de soi. Hier, j'étais à Toulouse, près d'AZF ; et bien, lorsqu'il y a eu ce drame extraordinairement important pour Toulouse de l'explosion d'AZF, les relations humaines se sont également transformées dans l'hôpital psychiatrique situé juste en face. On a pu observer une sorte de solidarité des différents personnels, avec une perte transitoire de la bureaucratie, et des patients qui sont devenus des aidants. A un moment donné, la chape de plomb s'est remise en place, et ce qui s'était dégagé à l'occasion

de l'explosion, de cette catastrophe, et qui avait libéré en quelque sorte une réciprocité certaine des liens, avaient disparu. Je pense que nous avons sans doute à intégrer les valeurs « féminines » qui sont opposées aux valeurs de contrôle « masculines » ; cette perspective n'est pas gagnée d'avance mais me semble un horizon important pour un accompagnement non aliénant. On n'a pas énormément parlé du rôle des bénévoles, ni de celui des usagers, on a introduit le rôle des travailleurs pairs, mais il faut savoir que, comme tout le monde, les travailleurs pairs, les bénévoles et les usagers peuvent présenter un excès de pouvoir, comme les professionnels, et que nous sommes dans une interrelation où il faut être vigilant pour tenir une réciprocité dans l'asymétrie.

Pour conclure, comment ouvrir à une dimension collective par rapport à cette vision aujourd'hui très individualisée des blessures et des accompagnements; la vulnérabilité est essentiellement une vision individualiste de la blessure ; comment peut-on « traiter » la blessure d'un groupe, d'une culture en transformation, en recherche identitaire ? Comment la logique du résultat et la notion d'excellence peuvent-elles se transformer en un travail qui ait du sens, et ne pas rentrer dans ce que Vincent De Gaulejac appelait «le coût de l'excellence », un coût exorbitant, un coût en terme d'exclusion hors de la commune humanité (« excellent » vient de ex-ceilung : « sortir par le plafond » de la commune humanité, l'exclusion par le haut dont je parlais plus haut.).

Notre ami slamer a rappelé le contexte économique mondial ; je n'ai donc pas besoin de le faire. Il l'a fait dans un style incomparable. Je dirai seulement une chose qui me paraît importante actuellement, qui vient d'un collègue américain ; ce collègue me disait : « lorsque les mains invisibles du marché », qui caractérisent justement ce qui fait problème, quand les mains invisibles du marché se mettent, par leurs effets, à rendre difficile le lien humain par une hyper individualisation, les mains aidantes doivent devenir visibles ». Je pense que l'accompagnement tel qu'il a été conçu aujourd'hui, dans cette société en mutation où nous avons à tenir debout et à être créatifs, est un accompagnement grâce auquel les mains aidantes deviennent visibles, manière de dire que l'on n'est pas seul, que l'autre a un souci pour nous, qu'il peut y avoir l'argent de la République ou même l'argent de la Société Générale.

Merci à Monique Escoffier et à Camille Bouvier, qui avec un petit groupe organisateur, nous ont aidé à penser l'accompagnement en décollant un moment du guidon pour avoir une vision plus large des pratiques où nous sommes engagés.

CLOTURE DE LA JOURNEE,

Benoît Viannay, Président du Foyer Notre Dame des Sans-Abri

Parmi les quatre missions du Foyer qui sont « accueillir, héberger, accompagner insérer », l'accompagnement est la mission transversale. Elle concerne toutes les activités du Foyer et surtout, elle concerne toutes les personnes du Foyer, c'est-à-dire les passagers, les salariés et les bénévoles. On a utilisé le mot d'accompagnement, de coaching, de solidarité. Chez nous, on trouve ces trois choses. Pour les Passagers, on peut dire que c'est de l'accompagnement parce que l'un de nos objectifs est de faire grandir les pauvres. On les aide à s'aider. Mais comme vous y faisiez allusion, Monsieur Furtos, tout à l'heure, faire grandir les autres, faire grandir les pauvres nous fait grandir nous-mêmes (salariés, bénévoles du foyer). Dans l'accompagnement les salariés bénévoles sont eux-mêmes aussi directement concernés puisque notre objectif, leur objectif, est de réussir pour les plus pauvres. Là, on peut parler de coaching. Au foyer il y a une troisième dimension, et je reprends ce qu'on a dit sur les Roms, c'est la solidarité. Nous, nous l'appelons la charité. Nous l'appelons la charité, parce que les pauvres sont nos maîtres ; dans tout ce que j'ai entendu cet après midi, je me reconnais très bien dans les missions du Foyer. Au lieu d'utiliser « accueillir, héberger, accompagner... » on pourrait dire que notre mission est : de l'exclusion à l'excellence. L'excellence, c'est faire sortir les gens par le haut et pour nos Passagers, c'est de les conduire le plus loin possible, ce qui est une forme d'excellence prise dans son sens positif.

Je voudrais vous remercier, remercier les intervenants, les organisateurs, le slamer et puis surtout, vous qui êtes venus. Mon vœux serait que cette journée vous soit utile dans toutes vos actions, que ce soit de l'accompagnement, du coaching, de la solidarité...Je vous souhaite une bonne soirée et je pense que l'année prochaine on organisera un autre colloque et qu'on vous demandera les sujets qui vous intéressent.